Lundi, 23 avril 1849. 1re année. — N° 39.

LA TRIBUNE DES PEUPLES

ABONNEMENTS.	Un an.	Six mois.	Trois mois.
PARIS.	24 fr.	12 fr.	6 fr.
SEINE.	28 »	14 »	7 »
DÉPARTEMENTS . . .	32 »	16 »	8 »
ÉTRANGER	40 »	20 »	10 »

Tout ce qui concerne l'Administration et les abonnements doit être adressé à l'Administrateur du journal.

Les lettres non affranchies seront refusées.

JOURNAL QUOTIDIEN.

BUREAUX : RUE NEUVE-DES-BONS-ENFANTS, N° 7.

ANNONCES.	
Une à neuf fois dans un mois, la ligne. .	» fr. 80 c.
Dix fois dans un mois.	» — 50
Réclames.	2 — »
Faits divers	3 — »

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé au Rédacteur-Gérant. — Les manuscrits déposés ne seront pas rendus.

Les abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois.

Pacte fraternel avec l'Allemagne ;
Affranchissement de l'Italie ;
Reconstitution de la Pologne libre et indépendante.

(*Ordre du jour de l'Assemblée nationale du 23 mai 1848.*)

POLITIQUE GÉNÉRALE.

PARIS, 22 AVRIL 1849.

LE MILLIARD.

Le milliard que le peuple français avait accordé comme gage de réconciliation aux rétrogrades des deux anciens régimes, ce milliard, le peuple le redemande, et tout nous porte à croire qu'il sera repris aux rétrogrades. On nous annonce de tous côtés qu'un grand nombre de colléges électoraux se décident à demander à leur candidat, avant tout, leur opinion sur l'opportunité et les moyens de ravoir le milliard.

On se prépare à imposer aux députés, sur cette question, des mandats impératifs. On redemandera impérieusement le milliard.

La France révolutionnaire, après avoir mis sur pied des armées assez nombreuses pour combattre le monde tout entier, après avoir payé de ses deniers la solde des conscrits et la dotation des maréchaux, et les listes civiles des rois créés par Napoléon; la France vaincue, envahie et pillée, après avoir payé les ennemis, trouva encore un milliard pour désarmer les haines intérieures. On espérait acheter avec ce milliard la neutralité du clergé, la sympathie sinon le concours des vieux nobles et l'indifférence des bureaucrates. Le marché n'a pas réussi. Le clergé, tout en acceptant les fruits de la terre, continuait de maudire et la terre qui les produisait et les hommes qui se chargeaient de les distribuer. Le clergé acceptait des pensions en son ancienne qualité de propriétaire féodal. Ces pensions lui étaient dues, c'étaient des redevances. Le clergé ne se donnait pas la peine et ne se croyait pas obligé de les mériter par des travaux ecclésiastiques. Le clergé s'est déclaré propriétaire; il en a appelé à ses anciens droits et priviléges; il s'est séparé des travailleurs ; il s'est posé en fils de grande maison dépossédé de l'héritage de ses ancêtres. Le journal qui représente le mieux les tendances et les vœux du clergé gallican, la *Gazette de France*, n'a jamais vu dans la question du budget ecclésiastique qu'un procès de propriétaire à propriétaire, un procès entre les hommes qui prétendent posséder la terre au nom de l'esprit et de la tradition et ceux qui s'en emparent par le droit de force matérielle, par le droit de conquête. Le clergé, c'est l'ancien conquérant, c'est le Normand, c'est le Tudesque, c'est l'Autrichien, c'est le Russe; il est combattu par les chefs d'invasion du nouveau monde, les républicains, les nationaux, les socialistes.

Pour prononcer dans ce procès, on en appelle à l'Assemblée nationale composée en grande partie d'hommes politiques qui ressemblent parfaitement aux prêtres actuels.

Les politiques de l'Assemblée nationale ont hérité du terrain que leurs ancêtres, les grands hommes de la révolution, avaient conquis, labouré et ensemencé. Ils voudraient jouir de cet héritage; ils voudraient conserver le caractère d'initiateurs et de chefs conducteurs des nations, sans perdre le droit d'exploiter et de faire valoir leur vrai intérêt personnel, celui d'un gain journalier et de jouissances immédiates.

La majorité de l'Assemblée votera pour l'intérêt prêtre qui est son propre intérêt. Le vieil intérêt prêtre est intimement lié aux intérêts de l'aristocratie.

Les partis des prêtres, des aristocrates, des incrédules et des athées, de puis si longtemps séparés, se réunissent tous pour la première fois dans l'adoration du dieu CAPITAL.

Le peuple s'attaque au capital. Le plus grand capital du monde ancien, la base de toutes les entreprises réactionnaires, le milliard d'indemnité des émigrés est en grand danger. Si l'on parvient à l'abolir, on mettra à l'ordre du jour des questions politiques et sociales dont personne, à ce qu'il paraît, ne prévoit encore la portée.

Oter un milliard aux réactionnaires, c'est tarir la source d'où ils tiraient jusqu'à présent toutes leurs forces vitales ; c'est les priver de respiration, car il est sûr, et nous le démontrerons un jour, que la réaction n'a vécu depuis la Restauration jusqu'à ce moment que du milliard en question.

Les représentants les plus parfaits du vieux monde, les aristocrates français, une fois remis en possession du grand capital, s'en sont servis pour rétablir l'ancienne coutume de récompenser et de pensionner le talent de plaire et celui d'exploiter les mérites des courtisans et des exploiteurs, pour l'opposer aux efforts des hommes de dévoûment et de désintéressement. C'est avec ce milliard que les aristocrates, solidaires de la réaction européenne, ont payé les traîtres de Waterloo, les transfuges de l'armée de la Loire, les juges de Ney, de Labédoyère, de Mouton Duvernet , des quatre sergents de La Rochelle, les juges de Louis-Napoléon, coupable des tentatives de Boulogne et de Strasbourg, les juges des accusés du 15 mai et de juin.

Le fonds dont on a tiré des sommes pour payer tous les travaux des réactionnaires, n'est pas, à proprement parler, le budget de l'Etat. Ce fonds, c'est le milliard voté pour l'ancienne réaction. Jamais capital n'a été employé d'une manière aussi savante, aussi productive que celui-là.

On dépensait beaucoup pour amuser le roi Louis XVIII et mériter les bonnes grâces du confesseur du roi Charles X. On faisait des sacrifices pour appuyer la royauté de Louis-Philippe. Ces dépenses et ces sacrifices, les rois les remboursaient en pensions sur le budget de l'Etat, en places et même en subventions.

Les hommes du milliard, les réactionnaires du vieux régime ont constamment appuyé la royauté d'Orléans. L'opposition que les légitimistes faisaient à ce régime, était tout aussi peu sérieuse que celle de M. Barrot. On se combattait en public, mais on était toujours d'accord sur la question essentielle, celle de gagner, d'exploiter et de jouir. Le milliard était au fond de tout cela. Louis-Philippe, avant de se charger de la royauté, assurait, par un acte judiciaire, la possession d'une partie de ce milliard à sa famille. Les ministres de la royauté d'Orléans ont eu toujours en vue la conservation de ce milliard et l'espoir d'en profiter à leur tour.

Ce milliard, le seul vrai principe des théories royalistes de Louis-Philippe, des doctrines savantes de M. Guizot et des mouvements oratoires de M. Thiers, est déjà battu en brèche par les colléges électoraux, et il est plus que probable qu'il sera mis au néant par le fait des élections prochaines.

La réaction, qui ne s'appuyait en définitive que sur de l'argent, qui ne parlait que d'argent, qui n'agissait que par l'argent, s'abîmera, nous en sommes sûrs , dans cette question d'argent. Cette question forcera même les ministres réactionnaires de sortir de leur apathie matérialiste, et on les verra faire appel aux sentiments de pitié , d'humanité, à la sainteté des droits acquis. Ils parleront bientôt des souffrances de l'ancienne émigration française, des misères des Bourbons, des Choiseul Gouffier, des Polignac, des Bassompierre et des Richelieu (dont quelques-uns étaient déclarés en état de faillite avant la Révolution), chassés par la République et enrichis par l'Autriche et par l'empereur de Russie.

Pauvres honteux ! à qui l'empereur Alexandre donnait des millions confisqués sur des Polonais, et qui, de retour en France, tout en s'extasiant sur l'hospitalité d'un Peuple dont ils avaient si longtemps dévoré les revenus, n'ont cessé d'agir et de voter contre l'intérêt des Polonais, des Bohêmes et des Italiens.

Après avoir joui des bonnes grâces des monarques et gagné des millions dans les pays slaves et italiens, les émigrés français revinrent pour se partager le milliard arraché au Peuple français par le traité de Paris.

Ils ont réussi à mettre dans leurs intérêts les avocats de l'ancienne opposition qui étaient en même temps leurs conseillers ou leurs intendants.

Ils ont pour eux les généraux de Louis-Philippe ; ces généraux savent très bien que l'expédition du général Cubières et l'enceinte continue de Paris n'avaient pour but que de défendre la royauté et le millliard sur lequel elle s'est fondée.

Les généraux de Louis-Philippe se rappellent bien ce qu'avait gagné en avancement, en grades et en décorations le général Cubières, la grande épée de la dynastie, et les avantages dont a joui le ministre Thiers, l'auteur de l'enceinte continue, le grand bouclier de la dynastie d'Orléans. L'un et l'autre s'appuyaient sur le milliard. Les hommes du milliard les récompensaient, les choyaient, les eucourageaient.

Ce sont les hommes du milliard qui ont créé M. Thiers député et qui espèrent bien réhabiliter le général Cubières.

Il est facile dès aujourd'hui de prédire qu'ils n'y réussiront pas. Ce qui renverse leurs calculs, c'est ce dieu inconnu, le seul que M. de Talleyrand craignait, l'*imprévu*, la question du milliard.

Les réactionnaires, à force de parler d'argent et de ne parler que d'argent, ont enfin attiré l'attention de tout le Peuple français sur la question d'argent.

Le Peuple après avoir longtemps suivi d'un œil attentif les réactionnaires dans leurs discussions parlementaires et leurs mouvemens politiques, a fini par découvrir leur point de départ, leur asile, leur position forte, leur secret. Le Peuple a compris que tous ces hommes sortaient du milliard, s'appuyaient sur le milliard, et n'agissaient que par le milliard. La question du milliard emportée, la réaction n'a plus de raisons de vivre.

La *Gazette de Vienne* vient de publier la proclamation que le général Welden, successeur du prince Windischgraetz, a adressée à l'armée autrichienne. Il paraît que ce général veut relever le sentiment d'honneur et l'esprit abattu des Autrichiens par des moyens peu honorables, en excitant , par la calomnie, la haine des soldats contre la nation qui combat pour ses libertés, et contre les Polonais, ses auxiliaires.

« Regardez, dit-il à ses soldats, qui sont vos adversaires ! D'infâmes scélérats, un rebut de tous les Peuples, des Polonais mercenaires ! »

Ce langage n'a rien qui puisse nous étonner de la part des généraux autrichiens. La plupart d'eux ne savent pas même à quelle nationalité ils appartiennent. Ce sont les descendants d'officiers de fortune établis en Autriche et employés au service particulier de la dynastie d'Autriche. Ils ne conçoivent pas que l'on puisse avoir un autre motif de servir que le gain;

FEUILLETON DE LA TRIBUNE DES PEUPLES

DU 23 AVRIL 1849.

LA PRINCESSE DE BABYLONE (1).

MÉMOIRES DE THÉRÈSE AMIRA ASMAR,

Fille de l'émir Abdallah.

Traduit de l'arabe sur la dernière édition de Londres

CHAPITRE IX.

(SUITE.)

Nous entrâmes donc dans le désert où nous ne vîmes bientôt aucune trace de verdure, et nous avions devant nous un horizon de sable, vaste comme un océan. La seule distraction que nous rencontrions dans cette affreuse solitude était dans la rencontre de quelques bêtes sauvages qui fuyaient à une très-grande distance, effrayées par l'approche d'une si grande multitude ; mais aucune ne vint assez près pour qu'on pût distinguer sa forme et son espèce. Des voyageurs me dirent que c'étaient des lions. Il n'y a aucun chemin tracé, et nous marchions guidés par la boussole ou les étoiles.

Dans un voyage comme celui que je décris, chaque chameau doit être considéré comme un vaisseau plein de vivres et de provisions, de telle sorte qu'il n'y manque aucun objet de première nécessité. Les selles sont faites de manière qu'on peut s'y asseoir et y reposer à l'aise ; on y prend au moins deux repas chaque jour ; en effet, la caravane toujours debout à l'aurore ne s'arrête pas pour le déjeuner qui, aussi bien que le dîner, se prend en continuant la route. On est loin d'éprouver de grandes incommodités, car le pas du chameau est aussi uniforme que le balancement du berceau d'un enfant ; d'ailleurs l'obligation d'imposer à tous les voyageurs de prendre ainsi deux repas isolément, augmente le plaisir qu'on éprouve à la réunion du souper, lorsque la caravane fait halte pour passer la nuit.

J'employais la plus grande partie de mon temps à lire; mais souvent, à mesure que le jour avançait, la chaleur et les douces ondulations du chameau me mettaient hors d'état de résister au sommeil. Un jour, le sommeil me surprit pendant que je lisais, et mon livre tomba à terre : le chameau s'arrêta à l'instant même et refusa de s'avancer jusqu'à ce qu'on eût ramassé le livre. Voilà un exemple entre mille de la sagacité de cet animal, le plus docile, le plus soumis à la volonté de l'homme et le plus intelligent de tous les quadrupèdes. Il obéit au premier signal de son maître, s'agenouillant au moment voulu et devinant souvent par une sorte d'instinct les desirs de celui qui le monte ou qui le conduit. Trois jours après notre départ d'Hit, je vis tout à-coup une grande agitation au front de la caravane. Je questionnai un homme sur ce qui était survenu de nouveau.

— Le samiri ! le samiri ! s'écria-t-il... Le samiri approche...

— Le samiri, lui répondis-je... Cela ne peut être... il n'y a pas un nuage dans l'air ; le ciel est pur et brillant ; je ne sens pas le moindre souffle : comment cela peut-il être? par quel moyen avez-vous découvert que le fléau du désert va fondre sur nos têtes ?

Mon incertitude ne dura pas longtemps. Les chameaux qui marchaient au premier rang refusaient, disait-on , d'avancer, et c'était un signe infaillible de l'approche du vent redoutable. Trois heures à l'avance ces animaux le sentent arriver, et rien ne peut les déterminer à continuer leur course ; dociles et obéissants dans toutes les autres occasions, ils deviennent alors plus têtus, plus obstinés que l'âne et le mulet. Cet admirable instinct que leur a donné le créateur pour leur propre conservation sert aussi à sauver de nombreux voyageurs , qui, ne prévoyant pas l'approche du souffle brûlant du désert, seraient infailliblement suffoqués.

Aussitôt qu'on eut la certitude que le samiri arrivait, on fit halte, et tout devint désordre et confusion. On déchargea promptement les chameaux, on dressa les tentes avec une rapidité qu'augmentaient la crainte et les alarmes ; on mit les chevaux en sûreté, on couvrit leurs têtes et on remplit leurs oreilles de coton. Quant aux chameaux, ces fidèles devins du danger, on les abandonna à leur étonnante sagacité. Les voyageurs se retirèrent dans les tentes, et le reste de la foule se coucha à terre, la tête couverte du *mashallah*. Le plus profond silence régnait dans cette immense multitude, comme si chacun eût espéré échapper à la fureur de la tempête en cachant son existence.

Le samiri ne venait pas encore. Une heure s'était écoulée, le ciel était encore serein et l'air tranquille. A la première nouvelle du danger, cause de cette grande consternation, une dame turque, qni voyageait avec nous, passa par hasard près de moi ; cette dame paraissait disposée à se moquer des craintes que manifestaient les voyageurs les plus expérimentés. Après avoir donné ordre de dresser sa tente, elle m'invita à me joindre à elle pour prendre la café et fumer, disant qu'elle avait la certitude que le samiri n'arriverait pas de longtemps. J'acceptai son invitation comme un très agréable passe-temps, jusqu'au moment ou le vent de feu me força à me réfugier dans ma tente.

A peine avais je levé le rideau, que je crus voir une grande agitation dans l'air, mais je n'y fis pas grande attention ; je m'assis sur un bon tapis à côté de mon ami, nous parlâmes de choses indifférentes ; nous prîmes d'excellent café, que les esclaves avaient préparé, et nous prîmes nos chibouks. Cependant je vis bientôt les toiles de sa tente violemment agitées et couleur de feu ; je me levai aussitôt, et écartant un peu le rideau, je regardai dans le désert ; portant mes yeux du côté d'où venait le vent, je vis une vaste colonne qui semblait s'élever de le terre jusqu'au ciel et qui s'approchait de notre camp. Cette masse rougeâtre et livide s'avançait en tourbillonnant, répandant une épaisse obscurité dans toute l'étendue du désert. Au-dessus de ma tête tout était calme et sérénité ; mais comme la colonne approchait, les bouffées de vent qui avaient déjà agité les rideaux de la tente de la dame turque, devinrent tout-à-coup plus violents, tantôt glaçant le sang dans nos veines, tantôt brûlant comme le souffle qui sort d'une fournaise.

J'éprouvai un sentiment de terreur extraordinaire ; la force semblait avoir abandonné mes membres ; je tombai comme suffoquée, et j'éprouvai des déchirements dans la poitrine. Je ne pouvais plus arriver jusqu'à ma tente, car le samiri nous enveloppait déjà. Je me hâtai de fermer le rideau, je me jetai à terre, je couvris ma tête du *mashallah*, ma compagne en fit autant, et nous attendîmes, avec le silence de la frayeur, le passage de l'ouragan.

Les appuis de la tente furent bientôt fortement ébranlés ; je m'attendais à chaque instant à la voir enlevée dans l'air, et nous-mêmes livrées à la fureur de cette tempête, qui tue ceux qui osent la braver. La température de la tente devint aussi chaude que celle d'un bain, et nous respirions avec beaucoup de peine. Je me souviens très bien de l'horreur que j'éprouvai dans ce moment en pensant que j'allais mourir en compagnie d'une infidèle. Dieu me laissa vivre pour m'inspirer des sentiments plus charitables.

La tempête dura sept ou huit heures, et, lorsqu'elle eut achevé son passage dévastateur, nous nous levâmes tous, chacun rendit grâces à Dieu selon sa religion et sa croyance, puis on visita les autres tentes pour savoir ce qu'étaient devenus les amis. Je traversai le camp, où je trouvai des groupes qui avaient l'air d'hommes sortis de la tombe, et qui se félicitaient mutuellement avec des transports de folle joie. Je portai mes regards en arrière, et j'aperçus la terrible colonne qui continuait son œuvre de désolation et fuyait à l'horizon.

On plia de nouveau les tentes, on chargea les chameaux et nous continuâmes notre route. Pendant notre marche , nous aperçumes les cadavres de plusieurs Arabes qui avaient été surpris par le samiri presque réduits et calcinés par le terrible ouragan. Nous voyageâmes plusieurs jours sans qu'aucun accident ne vînt troubler la monotonie de la caravane. Nous fûmes huit jours sans trouver une source , et pendant tout ce temps nos pauvres chameaux ne burent pas une seule goutte d'eau. Le neuvième jour on remarqua qu'ils dressaient les oreilles, aspiraient fortement l'air et donnaient d'autres marques d'inquiétude. Tout à coup, ils poussèrent de grands cris, sautant et s'agitant de telle sorte qu'on ne pouvait les retenir. Enfin, tous, d'un commun accord, ils hâtèrent le pas, comme s'ils avaient deviné que la source n'était pas éloignée.

Je ne pus d'abord comprendre le mouvement, car j'avais beau regarder de tout côté, je ne découvrais pas la moindre trace d'eau. Je choisis un des plus grands chameaux afin de pouvoir porter plus loin mes regards sur la plaine qui s'étendait autour de nous. Je ne fus pas plus tôt monté sur cet indocile animal qu'il se mit à courir avec tant de vitesse que j'avais toutes les peines du monde à me tenir dessus. Je vis alors que nous n'étions qu'à quelques pas de la rivière, dans laquelle le chameau, oubliant sa politesse ordinaire, se préipita avec moi pour se désaltérer.

J'éprouvai d'abord une grande difficulté à me maintenir sur le bât, mais le danger devint beaucoup plus grand lorsque les autres chameaux se jetèrent aussi dans la rivière : Je me sauvai miraculeusement. Dans mon désespoir j'adressai de violents reproches au cornac qui regardait avec la

(1) Voir les numéros des 27, 28, 30, 31 mars, 1er, 3, 5, 10, 11, 13, 14, 16, 21 et 22 avril.

ils supposent le même motif aux Polonais. Nous pouvons affirmer que parmi tous ces Polonais qui combattent en Italie et en Hongrie dans les armées de la liberté, il n'y en a pas un seul qui ait en vue la solde ou l'avancement. Ces soldats, que le général Welden appelle le rebut de tous les Peuples et des scélérats, sont en grande partie des hommes riches et qui occupaient dans leur patrie une position honorable, car or ne passe pas les frontières bien gardées de la Pologne sans posséder des ressources pécuniaires. L'Autriche et la Russie le savent mieux que personne pour avoir confisqué les fortunes de ces mêmes soldats qu'ils calomnient dans leurs feuilles officielles.

Ce qui nous étonne, c'est qu'il y ait en France des journalistes qui paraissent tout aussi mal disposés à l'égard des Polonais que le général Welden. Au premier rang marche l'*Univers religieux*. Il a pour coutume peu religieuse d'appeler les légionnaires polonais des *condottieri*. On donnait anciennement le nom de *condottieri* aux soldats qui servaient pour de l'argent : en fait de *condottieri*, il n'y a plus aujourd'hui que les Suisses au service de l'étranger, et particulièrement ceux qui servent le Saint-Siége. Nous ajouterons que la plupart des compagnies polonaises combattant en Italie ont fait le voyage à leurs propres frais et ont été équipées avec de l'argent polonais : nous pourrions en donner les preuves officielles à l'*Univers*.

Dernières nouvelles de la Hongrie et de la Galicie.

Les dernières victoires des Hongrois se confirment. Le gros de leur armée marche sur Vienne.

La nouvelle donnée par plusieurs journaux du bombardement de Pesth par la citadelle de Bude est inexacte.

La partie sud de Komorn est entièrement évacuée par les Autrichiens.

La majeure partie des Autrichiens occupés au siége de Komorn ont été faits prisonniers.

Le bruit que l'on a voulu accréditer aujourd'hui à Paris sur la prise de Komorn par les Autrichiens est dénué de tout fondement.

Il est faux que Bem ait été battu par les Russes.

L'officier polonais qui est entré en Galicie à la tête de mille Hongrois se nomme Potulicki.

Tous les réfugiés polonais demeurant en Galicie et à Cracovie sont expulsés.

MM. Jakubowski et Kamienski, membres du comité central démocratique polonais, deux médecins dont on ne cite pas les noms, et plusieurs autres personnes du parti du mouvement insurrectionnel ont été emprisonnés à Cracovie.

Les paysans et les nobles de la Galicie et de Cracovie sont dévoués à la cause hongro-slave.

Nous avons donné hier à nos lecteurs copie de la protestation contre l'expédition de Civita-Vecchia, adressée par le colonel Frapolli, envoyé de la République romaine, à M. Drouyn de Lhuys, ministre des affaires étrangères. Ce document important mérite d'être médité avec soin, et nous y trouvons, quant à nous, matière à plus d'une réflexion.

S'il est vrai, comme on n'en peut douter, que « le gouvernement romain était prêt à accepter la haute médiation de la France dans ses différends avec le saint Père, » nous ne voyons pas trop quels sont le but et l'utilité d'une intervention à main armée. Du moment qu'il y avait moyen de dénouer pacifiquement cette question, il fallait éviter la violence, et ne pas dépenser sans nécessité l'or et le sang de la France.

Le ministère, en faisant l'expédition de Civita-Vecchia, nous semble avoir cédé à des motifs d'une suprême imprudence et d'une grande puérilité. Suivant M. Drouyn de Lhuys, on ne peut négocier avec ce qui n'existe pas; Rome pour lui, c'est le pape et son droit.

Dans la bouche d'un ministre de la Révolution de Février, ces paroles ont quelque peu le droit de nous surprendre. A quel titre existe donc la République française, si ce n'est au même titre que la République romaine?

L'objection faite par M. Drouyn de Lhuys pourrait se comprendre venant de l'Autriche ou de la Russie. Mais que le ministre d'un gouvernement fondé par la volonté du peuple conteste à un autre peuple le droit de faire ce que fait la France, c'est-à-dire de choisir, d'adopter telle ou telle forme de gouvernement, voilà ce qui est inexplicable, et qui pourrait amener les plus graves conséquences. Méconnaître la République romaine, c'est, pour ainsi dire, nier la République française, puisque, par là, on répudie le principe sur lequel l'une et l'autre sont fondées, c'est-à-dire la souveraineté du peuple.

Mais n'est-ce pas une vraie puérilité que de dire : on ne peut négocier avec ce qui n'existe pas? Eh quoi! Rome n'a-t-elle pas ses ministres, ses armées, son gouvernement? Ce gouvernement a-t-il été impuissant à maintenir l'ordre? A-t-il versé une goutte de sang? N'est-il pas d'ailleurs né de la nécessité? Fallait-il abandonner le pays au chaos et à l'anarchie, parce qu'il avait plu au souverain de prendre la fuite?

C'est mal reconnaître l'immense service rendu aux Etats romains par des hommes qui ont pris le timon des affaires dans des circonstances terribles, que de les traiter avec cette légèreté, et lorsque ces hommes invoquent votre arbitrage, lorsqu'ils se soumettent à votre décision, les repousser avec mépris, sous prétexte qu'ils n'existent pas; c'est, nous le répétons, une puérilité qu'aucun prétexte ne saurait excuser.

Du reste, si nous en croyons ce qui nous a été rapporté, là ne se bornent pas les torts de M. Drouyn de Lhuys. Il a employé à l'égard du Peuple et du gouvernement romains des termes tels, que nous rougirions pour lui de les rapporter. Et à cet égard nous nous permettons en passant de donner un avis à M. le ministre des affaires étrangères. Qu'il apprenne donc, lorsqu'il parle, que c'est au nom de la France et non au sien.

Qu'il n'oublie pas que l'homme qui conduit les affaires de la France ne doit pas mettre ses sympathies, ses rancunes ou ses regrets à la place des intérêts de la France; qu'il ne doit pas aliéner à la France, qui, un jour, en aura peut-être besoin, les sympathies des patriotes de tous les pays.

La République romaine aux puissances de l'Europe.

Les calomnies qu'on ne cesse de répandre tous les jours pour dénigrer aux yeux du monde notre révolution, exigent de notre part une réfutation. Nous essaierons de l'établir par cette note, qui résume brièvement les derniers événements de l'histoire d'Italie.

Cette nation, jadis si glorieuse, appelée à renaître après des siècles d'infortunes, s'était lancée courageusement dans l'arène que ses nouvelles destinées ouvraient devant elle. Réunie en une seule pensée; pensée sainte d'amour et d'indépendance, de fraternité, elle était accourue sur les champs de la Lombardie, où sa rédemption devait être scellée de son sang. Cette noble entreprise était en voie de succès, et l'avenir se montrait sous l'aspect le plus brillant aux 24 millions d'hommes que réunissaient une seule idée. une seule foi, un seul espoir, lorsque cette admirable harmonie fut tout à coup troublée, anéantie par le même homme dont le nom jusqu'alors avait été l'espoir des opprimés contre les oppresseurs.

Le 29 avril, lorsque la guerre qui devait nous valoir notre indépendance se continuait avec plus d'ardeur que jamais, un fatal anathème, sorti du Vatican, réprouvait, chez les croyants, l'idée de la nationalité et condamnait cette guerre qui était le plus ardent désir, le vœu le plus saint que notre Peuple eût nourri dans son cœur.

Depuis ce jour, l'hostilité entre le Peuple et le prince devenait inévitable, et le pays réduit à opter entre la principauté et l'existence de l'Italie, n'hésitait pas un instant à se déclarer Italien et à se placer en lutte ouverte contre quiconque essayerait de détourner l'idée nationale,

Six mois s'écoulèrent ainsi dans une opposition sourde, terrible, fatale, et les désastres de la Lombardie, dûs en grande partie à la défection de la papauté, exaspérèrent les esprits, en leur montrant combien cette institution était incompatible avec la gloire de l'Italie. En parlant de cette institution, nous ne la considérons que comme institution temporelle ; c'est du pape-prince dont nous parlons ; nous n'avons que de la vénération pour l'auguste caractère dont il est revêtu comme pontife. Le mois de novembre arrivé, et l'indignation, si longtemps comprimée, éclata tout à coup; le peuple s'insurgea et demanda raison du sang qu'il avait versé pour l'indépendance de l'Italie, des souffrances que, pour cette même indépendance, il avait endurées; de l'avenir, qu'une parole insensée avait essayé de fermer devant lui. De faux conseils aveuglèrent le prince qui, dans ce mouvement spontané et généreux, ne sut voir que la rébellion de quelques factieux; et, aux multitudes qui criaient : *Italie* et *Indépendance!* Pie IX répondait en s'enfuyant dans le royaume de Naples.

Cette fuite était une seconde défection, mais la longanimité du Peuple n'en fut pas moins ébranlée, le Peuple demanda si un prince constitutionnel pouvait, de cette manière, quitter son Etat, et il s'aperçut que la Constitution *octroyée* n'avait été qu'un mensonge. Il demanda à qui le prince avait délégué en partant l'exercice de ses fonctions et de son autorité, et on ne trouva qu'un billet, un simple billet particulier dans lequel le prince recommandait les palais apostoliques et la vie de ses serviteurs. La stupeur surpassait la douleur et néanmoins le Peuple attendit encore. En effet, une commission du gouvernement fut nommée de Gaëte, quelques jours après. Nous ne nous arrêtons pas à faire remarquer tout ce que ces actes avaient d'inconstitutionnel ; car, nous le répétons, la Constitution que nous avait octroyée la papauté, n'avait jamais été qu'un mensonge, qu'un leurre. La commission refusa d'accepter la commission qui venait de lui être confiée, elle se débanda avant de s'être réunie et le pays resta sans gouvernement.

Néanmoins, le caractère, l'esprit de ce peuple, étaient si doux, si raisonnables, que l'anarchie, si vivement souhaitée par les faux conseillers du pontife qui voyaient en elle un moyen de ressaisir le pouvoir d'où ils avaient été chassés, que l'anarchie, disons-nous, ne se manifesta pas un seul instant, et le Peuple attendit, dans sa longanimité constante, le dénouement de ce drame fatal.

Cependant, la Chambre des Députés avait protesté contre l'acte qui nommait, d'une manière si inconstitutionnelle, une commission gouvernementale; contre un acte qui n'avait aucune valeur du moment qu'aucun ministre ne l'avait contresigné. Un message fut envoyé au pape; le haut conseil et la magistrature ont concouru à le former, et Rome, pleurant encore la mauvaise issue de la guerre nationale et la défection de l'homme au nom duquel elle s'était levée, Rome attendit encore, après cet acte, un retour du prince à des sentiments plus italiens.

Mais le message fut repoussé, une barrière était élevée entre le Peuple et le prince. La patience de Rome était mise à ses dernières épreuves, mais la sagesse instinctive de ce Peuple ne faillissait pas même dans ces épreuves extrêmes. Le président de la commission nommée par le pape, le cardinal Castracane, voyant l'état dans lequel le pays était réduit, envoyait un nouveau message à Gaëte ; mais celui-ci, de même que le précédent, ne trouva pas d'accès et n'eut pas de réponse. Le pays se trouvant abandonné à lui-même, nomma alors une junte d'Etat pour empêcher une dissolution totale, pour conjurer l'anarchie qui devenait inévitable; et la junte ne se trouvant pas suffisamment investie d'un caractère légal aux yeux du Peuple, convoqua l'assemblée constituante qui pouvait seul suppléer au manque d'ordres de la part de l'autorité qui avait gouverné jusqu'alors.

Mais le pape qui s'était enfui, qui n'avait laissé aucun gouvernement, qui savait que la commission nommée par lui à Gaëte, ne s'était jamais installée, le pape, disons-nous, répondait à cette nouvelle détermination d'un Peuple qui cherchait tous les moyens pour échapper à l'anarchie, en excommuniant la constituante, en défendant à tous ceux qui reconnaissaient son autorité pontificale d'y prendre aucune part. Qu'exigeait-il donc ? Ou plutôt qu'exigeaient les conseillers dont il s'entourait? Voulait-il la ruine du pays ? Désirait-il l'anarchie ? L'idée d'une guerre civile lui souriait-elle? Son intention était-elle de revenir, au milieu des gémissements des mourants, entouré des ruines d'une ville qui l'avait jadis applaudi avec tant d'amour et de vénération?

La Constituante fut inaugurée; 200,000 électeurs apportèrent leurs bulletins à ces urnes contre lesquelles s'étaient émoussées les foudres du Vatican. La Constituante, vivante émanation du Peuple, du suffrage universel, pesa les conditions de l'Italie; elle mit à nu la nature intime de la papauté ; elle démontra que le double caractère qu'elle s'arroge était incompatible avec la civilisation d'un Peuple, avec l'avenir de la nation, et elle décréta la déchéance de la papauté. La République sortit de ces ruines, pure, sans tache, digne d'un Peuple qui s'était conduit avec tant d'ordre, tant de dignité.

La République fut proclamée comme étant la forme de gouvernement qui convenait le plus aux vertus civiques dont ces populations avaient fait preuve. Que les calomniateurs de cette République nous disent quels sont les excès qu'elle a commis, de quelle manière elle a troublé l'harmonie des Etats italiens ou frustré leurs espérances. Non, cette République honore l'Italie ; elle est digne de la ville éternelle ; la Rome des Césars et des papes a grandi, lorsqu'elle s'est faite la Rome du Peuple.

Que l'Europe juge ces faits et qu'elle prononce avec connaissance de cause, si notre révolution a été légitime ou non. Tant que la papauté nous a secondés, tant qu'elle s'est montrée l'amie de notre indépendance, nous marchâmes d'accord avec elle, nous lui demandâmes même une consécration de notre glorieuse renaissance,

Mais lorsque la papauté déserta notre cause et nous abandonna, lorsqu'elle nous déclara que son caractère de prêtre lui défendait de favoriser les sublimes élans de l'esprit d'indépendance, lorsqu'elle vint nous dire que les intérêts du monde catholique l'empêchaient de défendre les intérêts de l'Italie, alors nous n'avons plus eu qu'un seul mot à la bouche, qu'une seule pensée ; alors nous nous sommes écrié du plus profond de notre cœur que nous étions Italiens, et nous avons répudié la papauté qui nous avait répudiés. Tout en honorant le prêtre, nous n'obéissons plus qu'à la voix de l'Italie!

Que le monde juge ces faits et qu'il continue, s'il veut, à nous calomnier. Ce n'est pas pour nous justifier que nous avons exposé ce qui précède. Notre justification est toute dans notre conscience. Mais il faut que l'Europe ait une mesure pour juger les destinées qu'on nous prépare; nous marchons à leur rencontre, sans orgueil, mais sans peur, avec la dignité d'hommes qui ont fait leur devoir pour le bien du pays où ils sont nés, et qui pourront toujours prononcer, la tête haute et le cœur pur, devant l'Europe : « Nous avons » du moins accompli une œuvre glorieuse, et ce fut le jour » où nous avons abattu la jouissance temporelle des papes! »

Rome, le 3 mars 1849.

Le ministre des affaires étrangères.

(Signé) CHARLES RUSCONI.)

Les partis en Espagne (1).

LES PROGRESSISTES.

Avant d'exposer les principes qui servent de base au parti modéré en Espagne, il nous semble utile de continuer notre esquisse du parti des progressistes, dont quelques maximes ressortent déjà de l'appréciation que les journaux viennent de faire du programme de la fraction démocratique. En reproduisant un extrait, nous avons reconnu l'impossibilité d'un accord entre les principes monarchiques avec ceux que la fraction proclame.

Mais nous ne voulons pas faire en ce moment la critique des partis, nous nous contentons d'en peindre les portraits. Cependant, en employant les couleurs qu'ils nous prêtent, nous pouvons faire ressortir les traits de dissemblance qui séparent de cette fraction les autres catégories libérales dont l'ensemble plus ou moins compacte constitue le parti progressiste espagnol. Il nous serait bien difficile de le caractériser d'une manière précise et tranchée, par cette raison bien simple qu'il ne forme pas une unité déterminée, mais une série, et l'on ne peut pas caractériser une série.

En effet, en Espagne, comme partout ailleurs, les hommes du progrès sont divisés en un nombre infini de catégories, dans les cadres desquelles toutes les opinions sont admissibles. Cela est à tel point exact que pas un seul homme n'ose déclarer aujourd'hui qu'il ne désire point le progrès ; mais à cette déclaration on associe toujours des correctifs plus ou moins élastiques, qui réduisent à une minime valeur le sens assigné au mot *progrès*.

En laissant de côté les partis absolutiste et modéré, dont les drapeaux en Espagne portent aussi les mots de *progrès* et *d'ordre*, on voit qu'il n'y a pas une seule fraction du parti progressiste qui n'adopte la même formule. Toutes, en effet, reconnaissent en principe la nécessite indispensable de concilier la liberté avec l'ordre; elles ne diffèrent à cet égard que sur les moyens d'application, mais c'est justement dans les moyens d'application qu'est aujourd'hui toute la question.

Dans l'impossibilité où nous sommes de donner une définition nette de la fraction libérale qui constitue en Espagne le parti progressiste, nous adopterons un autre moyen emprunté de l'Histoire naturelle, où de pareilles impossibilités de classer les êtres arrivent fréquemment, et par des causes semblables.

Ce moyen consiste à faire connaître l'espèce qu'on veut déterminer non par les traits qui la caractérisent, mais par ceux qui la distinguent des autres. Nous allons essayer de ce moyen, et, comme nous le disions tout à l'heure, la critique faite par les journaux progressistes du programme de la fraction démocratique va nous servir pour esquisser un côté du portrait; pour obtenir l'autre, nous emprunterons les couleurs aux feuilles conservatrices et absolutistes.

Les progressistes espagnols se déclarent partisans de tous les progrès que le bien-être du Peuple demande. Ils accordent aux individus le libre exercice de leurs facultés; et par conséquent la liberté du travail, la liberté de discussion, la liberté de la presse, sont pour eux des principes d'une vérité incontestable. Toutefois, ils n'ont pas déclaré que la liberté du travail supposait la destruction de tout obstacle nuisible à son exercice; que la liberté de la discussion pouvait aller jusqu'à la faculté extrême de discuter sur toute espèce de choses; que la liberté de la presse avait le droit de franchir les bornes établies par les croyances, les traditions monarchiques, etc.

Sur d'autres questions, ils reconnaissent aussi la nécessité de régler la liberté, par exemple, dans l'enseignement, dans l'exercice du culte, etc.

C'est pour cela que les progressistes espagnols répudient, avec autant d'indignation que les conservateurs, les tendances de la pure démocratie, à leur avis incompatibles avec l'ordre dans les nations surtout dans l'état actuel de la civilisation en Espagne.

Mais en même temps, ils diffèrent des partisants modérés du progrès, en ce que ceux-ci veulent régler la marche des Peuples en dehors de ceux-ci, lorsque les progressistes demandent à faire appel au Peuple, même pour déterminer et régler la marche à suivre dans la voie du progrès.

Telle est la source de la proclamation du principe de la souveraineté populaire faite par le parti progressiste en général, et rejeté comme un principe anarchique par le parti modéré.

Ceux-ci veulent bien accorder aux délégués d'une portion choisie du Peuple, caractérisée par une position sociale indépendante, le droit de coopérer à la formation des lois, de concert avec le monarque et un autre corps dont les membres sont choisis par le pouvoir suprême.

Le parti progressiste voudrait élargir le cadre électoral, sans cependant arriver au suffrage universel absolu. L'égalité, ainsi que la liberté politique, ne saurait donc avoir ce caractère, du moins, dans la si-

(1) Voir les numéros des 19 et 20.

---

plus grande indifférence au bord de l'eau ; je le conjurai de venir à mon secours.

« Viens me sauver, lui criai-je, si tu ne viens pas je pé» rirai avec ton chameau.

» Ne craignez-rien, me répondit-il, le chameau est pru» dent, Allah lui a donné assez de connaissance pour qu'il » ne périsse pas dans l'eau.

— Plaise à Dieu que ce que tu dis soit vrai, ajoutai-je. Mais comment connaît il la profondeur de cette rivière dans laquelle il n'est pas entré avant ce jour?

—Par la barbe de mon père, par la lumière de mes yeux, vous êtes en sûreté. Sur ma tête je le jure. La Providence n'a-t-elle pas préservé cet animal sacré des dangers du désert?

Malgré ces assurances, je ne pouvais me défendre contre la frayeur que m'inspirait ma dangereuse position ; le cornac refusa de venir à mon secours, et il paraissait résolu à attendre la volonté de la Providence ; je me résignai aussi, et je confiai ma destinée au Souverain Maître.

Aussitôt que les chameaux se furent désaltérés, ils sortirent du fleuve avec un ordre et un calme admirables, le ventre gonflé comme des montagnes. Nous nous occupâmes alors de décharger nos bêtes, de dresser nos tentes, car nous avions résolu de passer la nuit dans cet endroit, où régnait une fraîcheur délicieuse ; je me donnai le plaisir de la promenade sur les bords de la rivière avant l'heure du souper.

Le lendemain nous eûmes le malheur de rencontrer une tribu de voleurs, dont j'ai oublié le nom, mais qui appartenait, j'ai de fortes raisons pour le croire, à la grande famille des *Anazi*. En comptant ces bandits, il nous fut facile de voir qu'il y avait folie à résister, que ce serait répandre inutilement beaucoup de sang. D'ailleurs on avait renoncé de prime abord à toute hostilité ; nous nous arrêtâmes aussitôt du côté opposé, et les chefs furent accueillis avec civilité et respect; car il n'y a pas de terme moyen pour traiter avec les voleurs qui prélèvent des taxes sur toutes les caravanes : quand on ne peut leur couper la tête, il faut baiser la poussière de leurs souliers. Je dois pourtant dire que dans cette occasion les bandits furent moins intraitables que les autres spoliateurs du désert.

On s'occupa d'abord de régler la contribution que devait payer chaque individu, et je dois affirmer que cette espèce de recensement se fit avec beaucoup de courtoisie, que personne ne fut insulté ni molesté. Autant que je puis m'en souvenir, je payai pour ma part cinquante piastres, environ trois ou quatre livres sterling (100 fr.), somme que je n'eus garde de trouver exorbitante, car je portais alors dans les poches de ma selle une grande quantité de perles et de bijoux que je devais remettre, de la part d'un de mes amis, à un marchand de Bagdad établi à Damas.

Les Bédouins sont, par le fait, les maîtres de ces vastes régions car c'est une plaisanterie de dire que le sultan règne dans un pays où il ne peut exercer son autorité, et où ses propres caravanes ont été souvent spoliées par les Wahabis, qui se sont emparés *sacrilégement* des offrandes envoyées par Sa Hautesse à la Mecque, pour être placées sur le tombeau du prophète.

Le recensement une fois terminé, les voleurs et les spoliés mirent pied à terre, et on prépara un grand festin aux dépens de la caravane. Au lieu de plaintes et de lamentations, on n'entendait que des cris de joie et de bombance, et la fête se prolongea jusqu'à la fin du jour. Le lendemain, nous continuâmes notre route, non sans remercier la providence de nous avoir délivrés de ces bandits.

J'avais joui longtemps d'une excellente santé, et tout me faisait espérer que j'arriverais heureusement au terme de mon voyage : tout à coup, je fus atteinte d'une maladie qui augmenta rapidement; il me fut bientôt impossible de descendre de mon chameau pendant le jour, et je me mettais au lit aussitôt que nous faisions halte pour passer la nuit. Je devins si faible que je perdis tout espoir de guérison; je me résignai à la volonté du créateur.

Je fis avertir l'évêque, mon ami, et je le priai de m'administrer les sacrements et les consolations de la religion catholique. Ce saint homme vint aussitôt et me disposa à la mort avec la tendresse d'un père. Je me confessai, je fis mon testament, je donnai aux pauvres tout ce que je possédais, et je le choisit pour mon exécuteur testamentaire. Nous approchions alors de Tadmor, l'ancienne Palmyre; je priai mon ami, au cas où je viendrais à mourir avant d'y arriver, de me faire ensevelir là, aux pieds d'une montagne que je lui désignai. Je le priai aussi de mettre sur mon tombeau une pierre avec ces mots : ICI REPOSE LA FILLE DU MALHEUR. Je lui fis promettre de prier pour le repos de mon âme et de se souvenir de moi dans son pélerinage aux saints lieux où j'aurais tant désiré de l'accompagner.

Trente ans s'étaient écoulés depuis ma naissance. Dieu sait avec quelle ferveur j'ai prié pendant ces tristes années de persécution et d'affliction. Environnée d'amis fidèles, j'aurais, avec la plus grande joie, rendu mon âme à mon Créateur; mais sa volonté en avait décidé autrement. J'eus une crise favorable; je me rétablis peu à peu, et, lorsque nous arrivâmes à Tadmor, je pus monter à cheval et parcourir avec mes amis les ruines immenses de la grande ville où Zénobie, la fière reine de l'Orient, gouverna autrefois ses peuples avec gloire, gardée par ses guerriers, ayant pour conseillers des hommes que leur sagesse a rendus immortels : et peu s'en fallut que le courage de l'un et la sagesse de l'autre ne préservassent l'opulente cité d'une horrible destruction, et la puissante reine des fers de son orgueilleux vainqueur! Mais la gloire de Zénobie est passée comme celle du plus sage des rois qui fit bâtir Palmyre dans le désert et plusieurs places fortes dans l'*émath*.

Le voyageur, accablé par une marche pénible de plusieurs jours dans des plaines sablonneuses, pouvait étancher sa soif, au temps de Salomon, dans des ruisseaux où coulait une eau fraîche et limpide ; les malades pouvaient se rétablir au milieu d'une riche verdure, avant de s'aventurer de nouveau dans les solitudes brûlantes; de même que, de nos jours, les riches de l'Orient qui voyagent dans les régions septentrionales; mais au lieu de se reposer sous des voûtes de marbre, le voyageur ne trouve aujourd'hui, au milieu des ruines de Palmyre, d'autre abri contre le vent que les toiles de sa tente. Au lieu d'y rencontrer une nombreuse population civilisée, vivant au sein du luxe et des richesses de l'Orient, de l'Occident, du Nord et du Midi, il ne trouve que quelques pauvres Arabes gagnant à peine de quoi suffire à leur misérable existence dans le commerce du sel de soude qu'ils vont vendre à Damas.

En parcourant les ruines, nous aperçûmes de longues rangées de colonnes corinthiennes, ordre d'architecture qu'on reconnaît partout, excepté dans le temple du soleil. Cette rangée de piliers s'étend au moins à la distance d'un *mille*; quelques unes de ces colonnes sont dans un état de conservation parfait et les autres sont sur le point de tomber. J'en remarquai une ou deux qui sont encore si bien conservées qu'on dirait que l'ouvrier vient de les terminer. Dans plusieurs endroits on reconnaît aux débris des fondements des maisons la longueur, la largeur et le tracé des rues Au milieu de ces ruines règnent le silence et la désolation. Les palmiers d'où la ville tirait son nom, aux temps dont parle l'Ecriture, et pendant la domination romaine, ont entièrement disparu du sol. Le petit nombre d'habitants qui ont établi leurs demeures dans cette ville ruinée, n'ont d'autre abri que de misérables huttes construites dans l'enceinte du temple du Soleil, autrefois si renommé et qu'ils appellent *el khalu, le château*.

Après avoir passé quelque temps au milieu de cette forêt de colonnes, dont l'extrême blancheur, conservée par la pureté du climat, forme un agréable contraste avec les sables environnants; nous allâmes visiter le *Waldi el kabour*, ou Vallée des tombeaux, située hors des limites de l'antique cité. C'était, probablement, la partie la plus intéressante de notre excursion. Les tombeaux sont séparés, à deux ou trois compartiments, avec des niches dans lesquels on place les cadavres : je crois qu'on a trouvé dans plusieurs tombeaux des momies pareilles à celle des pyramides d'Egypte. Dans ces chambres souterraines, on distingue encore des peintures qui consistent principalement en têtes dessinées sur les murailles.

On nous montra, au milieu d'une rangée de larges pierres, une fontaine qui remonte, dit-on, au temps d'Aurélius, et que les Arabes appellent encore *ain Ornus*, du nom de cet empereur.

Les habitants de Tadmor n'ont d'autre industrie que le commerce du sel de soude qu'ils fournissent aux fabricants de savon de Damas. Ce trafic suffit à leurs besoins, et ils vivent dans une oisiveté complète, sur les débris d'une antique opulence, débris que le soleil dévore lentement.

Le brouillard, me dit-on, ne quitte jamais cette région maudite, où étaient autrefois les villes de Sodome et de Gomorrhe, et reste comme une manifestation perpétuelle de la colère divine. On me dit aussi que la statue de sel, en laquelle fut métamorphosée la femme de Loth pour avoir désobéi aux ordres de Dieu, se voyait encore dans le voisinage. On me donna tous ces documents en attestent solennellement qu'on me disait la vérité. Il faut que j'avoue néanmoins que, malgré les plus vives protestations, j'éprouvai le désir de m'assurer par moi-même de la vérité de tous les récits embellis par l'exagération orientale.

ANDRÉ CALAY.

(*La suite prochainement.*)

La Closerie des Lilas, ce charmant bal du carrefour de l'Observatoire, attire la foule amie du plaisir tous les dimanches, lundis et jeudis. Ses fêtes sont d'autant plus courues, que c'est le seul établissement de ce genre qui soit encore ouvert.

tuation actuelle de l'Espagne.

Par ce tableau, on peut voir qu'en réalité le parti progressiste espagnol constitue la série intermédiaire entre la république et l'absolutisme; série qui s'enchaîne d'une part avec la démocratie pure, par la fraction avancée, dont nous avons donné le programme, et d'autre part avec l'absolutisme où la monarchie du droit divin, par le parti conservateur, lequel n'est aussi en lui-même qu'un chaînon intermédiaire: dominés par la double crainte de tomber dans l'un ou de glisser dans l'autre, les progressistes espagnols n'osent prendre une allure franche et hardie que lorsqu'ils proposent des améliorations dans l'ordre matériel ou économique, ou quand ils blâment le pouvoir de ne pas seconder les désirs rationnels inspirés par les besoins de l'époque.

Dans le champ clos des améliorations pacifiques et progressives, et abstraction complètement faite de la tendance inévitable à franchir les limites imposées par les conservateurs, ils croient donner à ces derniers un gage de la sincérité de leurs intentions, en se déclarant ennemis des réformes radicales qui pourraient jeter la perturbation et le désordre dans les conditions de la société actuelle.

C'est pour cela que les progressistes espagnols sympathisent peu avec les démocrates républicains, et moins encore avec les novateurs socialistes. Cette opposition est de longue date, et quant au socialisme elle nous semble être instinctive; car nous l'avons déjà vue poindre à une époque assez éloignée, où les théories réformatrices germaient au milieu de l'indifférence publique, dans la nation même au sein de laquelle elles devaient faire bientôt une explosion violente. Lorsque nous aurons un jour à constater la marche des idées socialistes en Espagne, nous citerons les opinions de la presse progressiste à leur égard.

En ce qui concerne l'opposition du parti progressiste aux principes républicains, aucun de ses chefs ne cache ses sentiments. Leurs préventions ont même reçu une sorte de justification par la dernière révolution française, où tant d'erreurs, tant de contradictions, tant d'inconséquences ont été commises par les hommes appelés à gagner les esprits au moyen d'une démonstration pratique des doctrines qui avaient contre elles le voile absolu des conservateurs et la crainte des libéraux monarchiques.

A ce point de vue, et de la manière dont nous pouvons apprécier les opinions des partis en Espagne, nous ne craignons pas de nous tromper en affirmant que, si la démocratie pure avait trouvé jusqu'en 1848 bien peu d'enthousiastes en Espagne, cette même démocratie façonnée en République par les révolutionnaires français, non-seulement s'est aliéné un grand nombre de sympathies, mais aussi a jeté le découragement et la méfiance dans les esprits les mieux disposés à l'admettre; et qu'en outre, la marche bâtarde de la nouvelle République a encouragé le parti de la résistance contre les innovations et les améliorations sociales, qui pourraient devenir favorables aux projets futurs de la démocratie en Espagne. En effet, les conservateurs de la péninsule ibérique ont su établir leur puissance et justifier l'énergie de leurs moyens de compression par la théorie même des faits révolutionnaires logiquement observés dans l'histoire contemporaine.

RAMON DE LA SAGRA.

TRIBUNE DES PEUPLES.

FRANCE.

ACTES OFFICIELS.

Le *Moniteur* contient aujourd'hui dans sa partie officielle: 1° une loi relative à la prorogation de l'art. 1er du décret du 9 août 1848 sur le cautionnement des journaux, ainsi conçue:

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

L'Assemblée nationale a adopté,

Et le président de l'Assemblée promulgue la loi dont la teneur suit:

Art. 1er. Les dispositions de l'art. 1er du décret du 9 août 1848, relatif au cautionnement des journaux et écrits périodiques, sont prorogées jusqu'au 1er août 1849.

Art. 2. Pendant les quarante-cinq jours précédant les élections générales, tout citoyen pourra, sans avoir besoin d'aucune autorisation municipale, afficher, crier, distribuer et vendre tous journaux, feuilles quotidiennes ou périodiques, et tous autres écrits ou imprimés relatifs aux élections. Ces écrits ou imprimés, autres que les journaux, doivent être signés de leurs auteurs.

Ces écrits ou imprimés, autres que les journaux, devront être déposés, dans chaque arrondissement, au parquet du procureur de la République, avant qu'on puisse les afficher, crier, vendre ou distribuer.

Les afficheurs, crieurs, vendeurs et distributeurs feront connaître leurs noms, profession et domicile aux maires des communes où la publication aura lieu.

L'infraction aux dispositions des deux précédents paragraphes sera punie d'une amende de seize à deux cents francs et d'un emprisonnement de dix jours à un an.

Dans tous les cas, il pourra être fait application de l'article 463 du Code pénal.

Art. 3. Les afficheurs, crieurs, vendeurs et distributeurs devront préalablement remettre aux maires de la commune dans laquelle ils voudront afficher, crier, vendre et distribuer des journaux, écrits ou imprimés, un exemplaire de chacun desdits journaux, écrits ou imprimés.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 21 avril 1849.

Le président et les secrétaires,

GREVY, *vice-président*; EMILE PÉAN, F. DEGEORGE, LOUIS LAUSSEDAT, JULES RICHARD, PEUPIN, LOUIS PERRÉE.

Le président de l'Assemblée nationale,

ARMAND MARRAST.

2° Un arrêté du président de la République qui autorise la société anonyme formée à Caen, sous la dénomination de la *Fertilisante*, compagnie pour la fabrication et la vente des engrais;

3° Un arrêté du président de la République, par lequel le bureau de Sarreguemines, département de la Moselle, est ouvert à la sortie des grains et farines;

4° Un rapport de l'inspecteur général chargé de la direction des haras concernant un nouveau concours qui doit être ouvert pour les meilleurs traités sur la manière de dresser les chevaux à la selle ou à la guide.

5° Un arrêté du ministre de l'agriculture et du commerce sur le même sujet.

6° Deux arrêtés du président de la République qui contiennent diverses nominations administratives et judiciaires.

La société jugée par Châteaubriand.

Dans ce moment de crise où tant de citoyens se découragent et regardent tristement en arrière en désespérant de l'avenir; dans ces jours où la France semble chanceler au milieu de son œuvre, en proie aux intrigants qui la déchirent et caressent le rêve d'une monarchie impossible, il est curieux de relire certaines pages du plus ferme soutien de la royauté, du sectaire féodal qui reconstituait en songe la société du moyen-âge, et consacrait à la défense du *droit divin* les richesses de son sublime talent.

Voici ce qu'écrivait Châteaubriand dans un de ces moments où l'homme le plus ferme se prend à douter de sa cause et lutte aux approches de la mort contre les étreintes glacées du scepticisme. Il semble que ce passé tant chéri lui apparaît comme un sépulcre vide, et que, de l'autre côté de sa tombe, il entrevoit l'aurore nouvelle d'un jour meilleur.

La société, telle qu'elle est aujourd'hui, n'existera pas. A mesure que l'instruction descend dans les classes inférieures, celles-ci découvrent la plaie secrète qui ronge l'ordre social depuis le commencement du monde, plaie qui est la cause de toutes les maladies et de toutes les agitations populaires. La *trop grande inégalité* des conditions et des fortunes a pu se supporter tant qu'elle a été cachée d'un côté par l'ignorance, de l'autre par l'organisation factice de la cité; mais, aussitôt que cette inégalité est généralement aperçue, le coup mortel est porté.

Quel désenchantement dans ce peu de lignes! Quel aveu d'impuissance à soutenir un système qui s'écroule, des institutions vieillies qui s'affaissent sur elles-mêmes! L'inégalité des conditions, voilà le mal qui mine l'ordre social. L'écrivain qui en a soutenu la plus monstrueuse expression l'a reconnu avec découragement. Plus de sophismes, plus de voiles spécieux pour parer quelque temps encore un fantôme que le sépulcre réclame. Le mot fatal est prononcé: l'organisation sociale est *factice*; sa seule chance de salut, sa seule condition vitale, Châteaubriand nous l'avoue, c'est l'ignorance des populations, l'ignorance soigneusement entretenue par le pouvoir qui ne s'appuie et ne repose que sur elle; mais qu'un éclair jaillisse, qu'un mot puissant vienne à retentir, et le monde se réveille, les nations secouent le passé comme un mauvais rêve, et le grand écrivain nous crie d'un ton funèbre:

Recomposez, si vous le pouvez, *les fictions aristocratiques*; essayez de persuader au pauvre, quand il saura lire, au pauvre à qui la parole est portée chaque jour par la presse, de ville en ville, de village en village; essayez de persuader ce pauvre, possédant les mêmes lumières et la même intelligence que vous, qu'il doit se soumettre à toutes les privations, tandis que tel homme, son voisin, a, SANS TRAVAIL, mille fois le superflu de la vie; vos efforts seront inutiles; ne demandez point à la foule des vertus au delà de la nature. »

On se demande en écoutant de pareils accents quel est l'homme qui lance à la société cette arrière-parole, qui la défie hautement de reconstituer au grand jour de l'égalité ces démarcations qu'il appelle dédaigneusement des *fictions aristocratiques*. Est-ce bien là l'auteur chéri de la monarchie, le penseur qui fit de sa plume une épée au service du principe despotique; un seul trait de cette main a décrété le néant de la Restauration qu'elle a faite; l'homme du passé a reculé devant son œuvre.

C'est qu'il vient un moment où la vérité se fait jour. En vain les préjugés et l'esprit du passé épaississent leur voile, il y a toujours une heure dans la vie où, en présence du grand problème des destinées humaines, chacun se pose ces terribles questions: Tous les hommes n'ont-ils pas un droit égal au bonheur? Pourquoi tous les biens sont-ils la propriété exclusive de certaines classes, de certaines familles? Pourquoi les autres n'ont-ils en partage que le travail et la misère? cercle infranchissable dans lequel l'homme d'intelligence s'efforce vainement de s'arrêter sur la pente irrésistible qui l'entraîne à la désorganisation du vieux corps social!

En vain il appelle à la défense d'une mauvaise cause tout le cortége des sophismes, et des arguments du passé; à chaque instant, à chaque pas il glisse en se débattant sur ce terrain dangereux, et tandis qu'il embrasse encore d'une convulsive étreinte ses croyances, ses convictions d'autrefois, il ne trouve plus sous la main qu'un fantôme de société et des lambeaux de cadavre. Alors il tourne les yeux vers l'avenir, et entraîné par l'inflexible logique de la nécessité, il s'écrie comme Châteaubriand:

Un avenir sera, un avenir puissant et libre dans toute la plénitude de l'égalité évangélique; mais il est loin encore, loin, au-delà de tout horizon visible, on n'y parviendra que par cette espérance infatigable, incorruptible au malheur, dont les ailes croissent et grandissent, à mesure que tout semble la tromper, par cette espérance plus forte, plus longue que le temps et que le chrétien seul possède. Avant de toucher au but, avant d'atteindre l'unité des Peuples, la DÉMOCRATIE NATURELLE, il faudra traverser la décomposition sociale, temps d'anarchie, de sang peut-être...

Paroles puissantes qui ont retenti dans bien des cœurs comme un écho prophétique! Prédiction tout à la fois sinistre et consolante! Ne dirait on pas qu'il voit les Peuples sécher leurs larmes et proclamer, sur les débris du vieil édifice en ruines, la République universelle et l'avénement de la société nouvelle! Ecoutons avec lui le bruit des trônes qui croulent et des monarchies qui s'en vont:

Il n'y avait qu'une seule monarchie en Europe, la monarchie française; toutes les autres en étaient filles, toutes s'en iront avec leur mère. Les rois, jusqu'ici, à leur insu, avaient vécu derrière cette monarchie de mille ans, à l'abri d'une race incorporée, pour ainsi dire, avec les siècles. Quand le souffle de la révolution eut jeté à bas cette race, Bonaparte vint; il soutint les princes chancelants sur des trônes par lui abattus et relevés. Bonaparte passé, les monarques restants vivent tapis dans les ruines du Colysée napoléonien, comme les ermites à qui l'on fait l'aumône dans le Colysée de Rome; mais bientôt ces ruines mêmes leur manqueront... Tout s'en va; il ne sort pas aujourd'hui un enfant des entrailles de sa mère qui ne soit un ennemi de la vieille société.

Ces mots sont comme un glas funèbre qui sonne la dernière heure du despotisme. On croit voir la monarchie française descendue dans la tombe attendre le cortége qui doit bientôt la suivre, et les rois s'appuyer en vain sur les débris de leurs trônes chancelants tandis que la mort coud leur linceul.

HENRI MABIRE.

Le nouveau gouvernement de Florence a révoqué, comme de raison, le colonel Frapolli de ses fonctions d'envoyé près la République française.

On vient de recevoir le résultat de l'élection faite dans nos possessions de l'Inde (Pondichéry) pour l'Assemblée nationale.

M. Lecourt, négociant armateur à Nantes, a été élu. Il a obtenu environ 13,000 voix sur 20,000.

M. Lecourt siége depuis hier à l'Assemblé nationale.

Revue de la presse française.

Tous les journaux de Paris sont aujourd'hui sous l'impression des graves révélations apportées à la tribune par MM. Goudchaux et Ledru-Rollin. En présence de ce scandale, la tristesse l'emporte encore sur l'indignation chez les principaux organes du parti démocratique.

Le *National* n'aurait pas voulu voir se renouveler le débat qui jette enfin la lumière sur cette odieuse proposition de banqueroute dont on osait se faire une arme contre les républicains du gouvernement provisoire; mais, dit-il,

Puisque nous n'avons pu éviter ce déplorable scandale, le pays y aura gagné, du moins, de savoir de quel côté ont été en février la loyauté et le courage, de quel côté sont aujourd'hui l'honnêté et la modération.

Le *Peuple* s'indigne surtout contre les sourdes menées des travailleurs souterrains de la rue de Poitiers, qui continuent à nourrir les journaux de la province de leur correspondance calomnieuse: quant à cette lutte de démentis dont nos hommes de finance ont donné à la tribune le désespérant spectacle, elle ne lui inspire que du dégoût et de la pitié: il voudrait voir la vérité se produire au grand jour par une voie moins triste et moins sordide.

La *Révolution démocratique et sociale* espère que, grâce à la publique réhabilitation du gouvernement provisoire, le pays saura désormais se mettre en garde contre les insinuations d'un parti qui n'a d'autres armes contre ses adversaires que la calomnie et la diffamation. Voici comment ce journal apprécie la mémorable séance du 21 avril:

La séance de ce jour restera dans nos annales comme une page glorieuse pour les hommes qui acceptèrent, le lendemain du 24 février, la lourde responsabilité du gouvernement populaire; elle restera comme un stigmate honteux, comme une flétrissure éternelle pour les éternels ennemis de tout ce qui est grand, de tout ce qui est noble, de tout ce qui est courageux.

La *Démocratie pacifique* proclame que depuis le 24 février nulle journée n'a été meilleure pour la cause républicaine. L'aristocratie d'argent pleinement démasquée, la féodalité financière définitivement abattue, voilà l'inévitable résultat que prévoit la *Démocratie*.

Quand nous avons vu, dit-elle, les ministres de Louis-Philippe écrasés à la tribune sous le poids de leurs mensonges, et l'indignation publique monter à grands flots contre leur indignité, nous avons dit à haute voix: « Attelez les voitures de ces messieurs, voici la fin qui commence. »

Eh bien! la journée d'aujourd'hui nous fait dire avec non moins de certitude: « Préparez le linceul de la réaction et » de la dernière des féodalités, voici qu'elles agonisent! »

Malgré sa prétendue impartialité, le *Journal des Débats* prend évidemment le parti de M. Achille Fould, et voudrait faire de M. Goudchaux une espèce d'acteur venu à l'Assemblée dans l'intention d'y produire un coup de théâtre. Cette tactique, inventée par les journaux de la réaction pour sauver l'ignominie d'un des plus purs adeptes de la rue de Poitiers, nous semble trop entachée d'invraisemblance et d'absurdité pour avoir besoin de réfutation.

Le *Constitutionnel* soutient la même thèse; mais, suivant son habitude, avec plus de passion et de partialité. Il ose, après ce qui s'est passé, imprimer des phrases comme la suivante:

Une sorte de banqueroute a été proposée à l'Assemblée par M. Goudchaux; les représentants modérés, les membres de la rue de Poitiers, que l'on calomnie aujourd'hui, M. Thiers, M. Duvergier de Hauranne, entre autres, ont déterminé l'Assemblée à réparer la mesure conseillée par M. Goudchaux. Ces faits-là sont dans tous les souvenirs.

C'est-à-dire que ces faits-là sont dans l'imagination du *Constitutionnel*, et voilà tout. Et quand il vient dire de M. Ledru-Rollin que tout en repoussant le mot de banqueroute il appelle la chose de tous ses vœux, le *Constitutionnel* ne mérite plus de réplique.

Le *Politique* s'exprime du moins avec plus de franchise:

Veut-on savoir notre pensée sur ce débat? Au risque d'être seul de notre opinion et de ne satisfaire ni l'un ni l'autre des deux partis, nous dirons que, sauf quelques commérages dont l'histoire ne se préoccupera pas, ces propositions et beaucoup d'autres bien autrement exorbitantes et saugrenues ont été faites, *ont dû être faites, n'ont pas pu ne pas être faites.*

Il paraît que le *Politique* en aurait fait bien d'autres s'il s'était trouvé là; nous espérons pour l'honneur de la France qu'il sera en effet seul de son opinion.

Une des feuilles les plus récemment sorties de l'officine de la rue de Poitiers, le *Dix Décembre*, a inventé pour sortir d'affaire un moyen plus commode et plus expéditif que tous les autres organes de la réaction: la phrase est trop curieuse pour ne pas être citée textuellement:

La Chambre aime mieux croire *qu'alors qu'il* s'agit de faits passés au milieu d'une pareille époque de troubles et d'émotions, les souvenirs de chacun sont trop douteux pour qu'on puisse juger d'une façon compétente entre deux différents. Elle s'écrie: Assez! assez! et passe outre.

C'est-à-dire que c'est le *Dix Décembre* qui passe outre. Quant à la Chambre, son jugement a été assez clair pour tout le monde. Le *Dix Décembre* nous accusait il y a quelques jours d'avoir une *politique de sentiment*, nous voudrions bien savoir quelle est la sienne: sans doute elle est renfermée toute entière dans la maxime du sage: « *Dans le doute, abstiens-toi*; avec cette différence que le *Dix Décembre* s'abstient précisément parce qu'il ne peut pas douter.

La *Gazette de Lyon* trouve que l'expédition du général Oudinot est ce qu'il y a de plus honorable pour la France et de plus conforme à ses intérêts. Elle nous apprend de plus que la conduite du ministère Barrot est la seule conforme à la morale. Nous craignons que la *Gazette de Lyon* ne prêche cette morale dans le désert.

Dans un article intitulé: *Trop de zèle*, le *Peuple souverain* se plaint d'avoir été saisi encore une fois, tandis qu'une demi-heure après la police venait lui dire que ce malentendu devait être attribué au zèle immodéré de quelques agents. Il faut avouer qu'il y a des malentendus bien singuliers!

L'*Impartial du Nord* se demande ce que fait le comité de la rue de Poitiers de tout l'argent qu'on lui donne, et quels sont les journaux qui représentent *les bonnes doctrines*: il est probable que l'*Impartial du Nord* ne connaît pas encore le *Dix Décembre!*

ITALIE.

Piémont. — SARZANA, 14 *avril.* — Je t'écris à la hâte quelques lignes; il me paraît que c'est un songe, je ne puis me persuader qee cela soit une réalité: les féroces Croates entrent en ce moment à Carrare et à Massa. La proclamation de l'odieux duc de Modène fait prévoir qu'il mettra à feu et à sang ce malheureux pays. Toute la population est en fuite. Mes amis, mes parents sont dans l'exil. Nous avons été trahis par tout le monde, à commencer par Guerrazzi. La réaction en Toscane a rappelé le grand-duc. Il y a trois heures de cela, que Guerrazzi s'est enfui; on dit qu'il a pu entrer à Livourne. La guerre civile sévit en Toscane; le gouvernement de la réaction, toujours lâche, a rappelé nos troupes de la frontière, leur donnant l'ordre de ne faire aucune résistance aux Autrichiens.

Le peuple voulait se battre jusqu'à la dernière goutte de son sang; mais les troupes ont protesté, déclarant qu'elles ne se rangeraient d'aucun des deux partis. La réaction crie: « *Vive le grand-duc!* » Ces pauvres Lombards, de braves patriotes, pleurent et se mordent les poings de désespoir et de rage. Dans leur fureur, ils voulaient massacrer leurs chefs pour avoir été ainsi trahis par eux, disant: « Cependant nous avions des armes! » Pauvre Carrare! qui sait le sort qui l'attend. Les habitants de cette cité toute démocratique voulaient s'ensevelir sous les décombres de leurs habitations.

P. S. Les Autrichiens n'entreront pas en Toscane; le grand-duc, le bourreau de son pays, se contente de leur livrer le pays de la Luigiana.

(Correspondance particulière.)

TURIN.—Par arrêté royal daté de Turin du 14 avril 1849, le conseil municipal d'Alexandrie est dissous, les électeurs sont convoqués pour le 25 du même mois à l'effet de procéder à l'élection des nouveaux conseillers; l'avocat Carlo Parvopasso, syndic de la même ville, est démis de ses fonctions et l'avocat Carlo Alliora est nommé délégué extraordinaire chargé de l'administration de cette même ville.

ALEXANDRIE, 16 *avril.*—On s'attendait, d'un jour à l'autre, à voir entrer les Autrichiens, mais il paraît que les événements de la Hongrie ont imprimé une autre direction à l'activité de Radetzki.—Frascalo, Torre, Mede et autres localités ont été abandonnés subitement par les Autrichiens, on transporte les soldats sur des voitures enlevées aux propriétaires du pays.

D'après les nouvelles rapportées par la *Concordia*, on met en état de défense le fort de Gavi.

On approvisionne aussi la citadelle d'Alexandrie.

GÊNES, 14 *avril.*—Un nouveau décret de La Marmora établit une sorte de censure sur les journaux et toutes autres publications, en forçant tous les imprimeurs à lui envoyer chaque feuille une heure avant sa publication.

Lombardie. — LOCARNO, 14 *avril.* — Pendant que M. Gioberti se prélasse à Paris dans les salons ministériels, la plus affreuse terreur règne dans toute la Lombardie. On fusille à Milan, on fusille à Bergame, et à Brescia il ne se passe pas de jours sans que les Autrichiens n'immolent quelques victimes à leur odieuse vengeance.

A Come il y a eu dernièrement quatre executions. Le nommé Brenta du Val d'Intelvi fut un des premiers au mois de mars 1848 à prendre les armes contre les Autrichiens. Quoiqu'il fût père d'une nombreuse famille composée de neuf enfants, dont le plus âgé n'avait pas seize ans, il n'hésita pas à se joindre à l'armée piémontaise, et la suivit dans sa retraite d'Alexandrie. Il était passé en Suisse. Cependant au mois d'octobre dernier les Autrichiens conduits par Wohlgemüth ayant pénétré dans le Val d'Intelvi, avaient tout mis à feu et à sang.

La maison de Brenta, ensuite, avait été livrée au pillage et réduite en cendres. Brenta, qui croyait en être quitte pour la perte de ses biens, et ramené d'ailleurs dans sa patrie par le besoin de secourir sa famille, s'occupait uniquement du soin de réparer ses désastres, lorsque dans la nuit de Pâques sa demeure fut cernée par deux cents Croates. Il fut arrêté avec trois autres personnes, et le mercredi suivant ils furent tous exécutés sur la place de la *Camerlata*, à Come. Interrogé s'il n'éprouvait aucun regret, « Nul Italien n'en éprouve, répondit-il, quand il meurt pour sa partie. » Au moment du supplice il s'écria d'une voix forte et assurée: « Je vous recommande les miens. » Les balles des assassins ne le laissèrent pas achever.

Telles sont les horreurs dont nous sommes tous les jours témoins. Le déshonneur n'est pas tout entier pour l'Autriche. Une part quelconque en revient à cette diplomatie qui assiste impassiblement à tous ces massacres.

(Correspondance particulière.)

MILAN, 12 *avril.* — On écrit à la *Gazette d'Augsbourg*:

« Le lieutenant-feld-maréchal Haynau, après avoir accompli sa mission à Brescia, est parti pour Mestre, afin de diriger le siége du fort Malghera. Le parc de siége, composé de 60 canons du plus fort calibre et de 4 batteries de mortiers, est déjà parti de Vérone pour s'y rendre. Les transports de munitions ont commencé aussi, de sorte que les tranchées pourront être ouvertes le 20. Le feld-maréchal ira lui-même, dit-on, surveiller eette entreprise, et établira son quartier-général à Trévise.

» Come, Bergame et Milan se sont enfin rendues à l'invitation du ministre autrichien: les congregations ont nommé des membres qui vont se rendre à Vienne pour discuter la Constitution. Le siége de la délégation va être transféré de Brescia à Montechiari.

» De même que Bergame et Milan, la plupart des autres villes de la Lombardie ont résolu d'envoyer à Olmütz des députations et des adresses de dévouement.

» M. Revell n'est pas encore arrivé, et l'on a informé le roi Victor-Emmanuel que, s'il n'était pas ici le 15, le ministre du commerce Bruck retournerait à Vienne. »

Vénétie. — Les journaux de Venise jusqu'au 9 avril ne contiennent aucune nouvelle importante, excepté quelques mesures financières que met à exécution l'activité énergique de Manin.

Parme. — Le nouveau duc de Parme recommande à ses sujets reconquis la plus stricte obéissance aux pouvoirs militaires établis par le général autrichien.

Plaisance. 15 *avril.* — On a apporté ici de Milan l'acte de renonciation à la couronne ducale de Charles II, ainsi que celui de l'investiture de son fils Charles III. La régence instituée par le nouveau duc se compose du comte Scotti, marquis Pallavicino, et Dall'Arta.

Toscane. - FLORENCE, 15 *avril.* — La réaction triomphe en Toscane; des bandes armées de bâtons, de haches et de faulx parcourent la ville et la campagne aux cris de *Vive Léopold! Mort aux libéraux!* On bat la générale le matin et le soir, tantôt pour rassembler la garde nationale par mesure d'ordre, tantôt pour la faire assister à des *Te Deum* chantés en l'honneur de la restauration du gouvernement monarchique. La garde nationale de la cité montre peu d'empressement à se rendre à tous ces appels. Celle des campagnes voisines paraît plus zélée et plus dévouée. *Il Nazionale* cite plusieurs faits de licence réactionnaire: les presses du journal *l'Alba* ont été envahies, et ce journal s'est vu forcé de suspendre sa publication. Les clubs et les réunions publiques sont prohibés. Marmocchi a été arrêté, le préfet Rontani destitué, Mordini obligé de fuir, Guerazzi enfermé, suivant les uns, dans la forteresse du Belvédère, suivant les autres, dans le fort de Gino. On dit que c'est Capponi qui l'a soustrait à la fureur du Peuple en promettant qu'il serait gardé à vue. On a ôté au général d'Apice le commandement du premier corps d'observation. Le nouveau ministère se compose ainsi qu'il suit: Fornetti, affaires étrangères; Allegretti, intérieur; Martin, finances; Duchoqué, justice; Tabarrini, instruction publique; Bellasmini, guerre.

— L'assemblée constituante s'est dissoute. Elle s'était déclaré en permanence. Le gouvernement a triomphé de sa résistance. Ses membres ont dû chercher à se soustraire par la fuite à la fureur de la populace. Le conseil municipal accompagné de plusieurs citoyens notables, de la garde nationale et d'une grande foule, précédé d'une musique militaire, a pris possession du palazzo Vecchio et de tous les bâtiments appartenant au gouvernement, en proclamant le rétablissement de la monarchie constitutionnelle et le retour prochain du grand-duc. L'air retentissait de vivats.

On dit aussi que le duché de Lucques a fait un mouvement en faveur du grand-duc.

La municipalité de Pise a donné sa pleine adhésion à la commission actuelle du Gouvernement toscan.

Nous citons quelques actes officiels de cette commission, pour mettre mieux nos lecteurs à même de juger l'esprit qui la dirige:

La commission gouvernementale toscane a décrété et décrète:

Art. 1er. La garde municipale toscane est dissoute pour être reconstituée immédiatement sous la dénomination de garde de sûreté publique, en conservant les règles établies le 5 janvier 1849.

Art. 2. Jusqu'au moment de sa réorganisation effective, les officiers, sous-officiers et soldats de ce corps continueront à recevoir la solde qui leur a été assignée.

« Art. 3. La réorganisation dudit corps se fera sous les auspices d'une commission composée du préfet de Florence, de l'avocat-général Fortini, du capitaine Bourbon el Monte et de Pietrozci.

» Art. 4. Aucun individu du corps susdit qui, outre une moralité reconnue, justifiera de toutes les conditions voulues par le réglement, ne pourra être exclu du corps. »

L'arrêté suivant a été publié le même jour :

« Art. 1er. Les cercles (clubs) et toutes réunions politiques sont défendus.

» Art. 2. Une lettre réglera le droit de réunion et d'association.

» Donné à Florence, au Palais-Vieux, le 13 avril 1849.

ORAZIO RICASOLI.

» Les jugements et les actes notariés porteront désormais à leur intitulé : « Léopold II, grand-duc de Toscane.»

— L'évêque de Pescia et son vicaire ont défendu à tous les curés et prêtres de leur diocèse de donner l'absolution à quiconque aurait voté pour la Constitution italienne.

(*L'Alba.*)

LIVOURNE. — On élève des barricades dans toutes les rues et le Peuple se prépare à repousser toute attaque, n'importe de qui elle proviendrait.

(*Gazetta di Genova.*)

République romaine. — ROME. — Les journaux que nous avons reçus jusqu'au 12 avril s'occupent principament des affaires du Piémont.

La cavalerie romaine est, dit-on, commandée par le capitaine Kersausie. (*Libéral liégeois.*)

Etat napolitain. — NAPLES. — Le seul journal de Naples que nous venons de recevoir, *Il Tempo*, du 10 avril, ne contient aucune nouvelle de la Sicile.

— On lit dans le *Moniteur toscan* du 12 :

« Nous apprenons par correspondance particulière que dans le port de Gaëte il y a à l'ancre quatre frégates espagnoles, deux bateaux à vapeur de guerre et un bâtiment français, deux frégates anglaises, un bâtiment et deux bateaux à vapeur de guerre napolitains. Les troupes napolitaines en marche vers les frontières romaines sont au-dessus de 20,000 hommes; 5,000 sont déjà a la frontière.

Sicile.—Voici de nouveaux détails sur la prise et la reprise de Catane :

« En même temps que l'escadre napolitaine, forte de 3 frégates, 10 bateaux à vapeur et quelques canonnières, attaquait Catane du côté de la mer, un corps de troupes, composé de 2,500 Suisses, 2 régiments de cavalerie, 16,000 hommes d'infanterie et 40 pièces de canon, prenaient position sur les hauteurs qui dominent les derrières de cette ville.

» Du côté de la terre, Catane est à peu près sans défense. On ne croyait pas que la ville dût être sérieusement attaquée par terre. 18 ou 20 canons furent en toute hâte portés par les habitants sur les points les plus menacés.

» La population s'est avancée à 6 milles de Catane, allant ainsi au-devant de l'ennemi. C'est là qu'a eu lieu le premier choc. Contre des forces pareilles on comprend que l'issue du combat ne devait pas être douteuse. Le terrain a été disputé pied à pied avec un acharnement incroyable.

» L'attaque par mer a commencé le 5 avril. C'est le 7 au matin que commença le combat sur terre. Ce ne fut qu'après 4 heures de l'après-midi que l'armée napolitaine put pénétrer jusqu'à la rue principale de Catane. Les 2,500 Suisses étaient à l'avant-garde, et, soutenus par l'artillerie, ils frayaient le passage aux Napolitains.

» De tous les toits, de toutes les fenêtres partaient des coups de fusil qui décimaient les assaillants. Sans l'artillerie, jamais l'armée de Filangieri ne se serait rendue maîtresse de la ville, tant la défense était acharnée.

» A sept heures et demie du soir cependant, les trois régiments qui défendaient la ville furent obligés de la quitter et de se retirer dans les montagnes, emportant avec eux leurs vivres et leurs munitions. Presque toute la population suivit les régiments siciliens. C'est grâce à cette habile manœuvre que les Siciliens armés et non armés ont pu opérer le coup hardi qui les a de nouveau rendus maîtres de leur ville. Ce n'était plus qu'un monceau de décombres. Les infâmes satellites du bombardeur de Naples ont renouvelé à Catane les désastres de Messine. Le pillage de la ville, commencé le 7 au soir, ne s'arrêta que le 8 dans l'après-midi.

Ivres de vin et furieux d'avoir éprouvé une pareille résistance, les soldats napolitains se livrèrent à toutes les horreurs imaginables. Pillage, viol, mutilation des morts, démolition, incendie, rien ne fut oublié par les sauvages napolitains.

Le 8, le vice-consul d'Angleterre et le commandant du sloop anglais le *Bulldog* sont intervenus pour mettre un terme, s'il était possible, à cette œuvre de sang (*bloody work*). Leurs remontrances ont contribué à sauver quelques personnes. La frégate française à vapeur *Descartes* et la frégate à vapeur anglaise *Bulldog* ont fait respecter les personnes et les biens de leurs nationaux respectifs.

Nous complétons ce récit des pièces officielles rapportées par le *Courrier de Livourne :*

PALERME, 10 *avril.* — *Rapport du commissaire général du Pouvoir exécutif du Val de Catane.*

Regalbuto, 7 avril.

« La présente dépêche vous apprendra le funeste résultat de l'attaque faite hier contre Catane par les soldats royaux.

» Jusqu'à sept heures du matin, comme je vous en ai donné avis par le télégraphe, il m'arrivait des nouvelles favorables du point de l'attaque, mais à 9 heures la soldatesque ennemie entrait dans la ville, incendiant tout sur son passage. Je restai à mon poste jusqu'au moment où les soldats royaux furent arrivés près du commissariat, et de là, après avoir fait la plus grande partie du chemin à pied, je suis arrivé ici.

Rapport du commandant de la place de Catane.

Aggira, le 8 avril.

« Le général Mieroslawski est arrivé hier soir à Regalbuto et il a rappelé à lui toutes les forces qui se retiraient en désordre.

» J'ai écrit à l'instant même au commandant des forces militaires, qui se trouvait à Castrogiovanni, pour l'engager à retourner à Regalbuto, où le général les attend avec toute son artillerie. Je reste en attendant à Leonforte, avec le commissariat général, et dès qu'il m'arrivera de nouvelles forces, soit garde nationale, soit citoyens armés, je courrai rejoindre le général à Regalbuto, ou sur tout autre point qu'il me désignera. »

Rapport du commissaire du pouvoir exécutif du Val de Catane.

« Leonforte, 8 avril.

» Après la chute de Catane, mon intention était d'établir le gouvernement du Val dans la commune la plus voisine de cette cité; mais diverses circonstances m'ont déterminé à fixer provisoirement le siége de mon gouvernement à Leonforte.

» En conséquence, j'ai écri à toutes les autorités des communes du district de Catane qui ne sont point occupées par l'ennemi de m'adresser tous leurs rapports à Leonforte, et j'ai écrit seulement aux commandants militaires des districts de Nicosia et Cattagirone pour les informer que le siége de l'autorité de tout le Val est à Leonforte, en les invitant à en informer tous les autres pouvoirs du district. J'ai finalement écrit aux receveurs pour que sans perte de temps ils viennent me faire ici leurs versements. »

Autre rapport du même.

« Leonforte, 8 avril.

« Par une dépêche précédente en date de ce jour, je vous ai écrit que je m'étais établi provisoirement a Leonforte : j'ai appris depuis que le général Mieroslawski s'était arrêté à Regalbato, où il a donné ordre à toutes ses forces de se réunir. La troupe paraît peu portée à s'arrêter à Regalbuto. Moi, comme je vous l'ai dit, je suis parti de Catane vers neuf heures, à pied, avec le commandant militaire du district, au moment où les troupes royales étaient entrées dans la ville par la rue del Borgo. Ce matin, il est arrivé de braves jeunes gens de Catane qui m'ont informé que les soldats royaux avaient été attaqués par le 3e bataillon de la milice de Catane et avaient été repoussés deux fois; mais que d'autres troupes étant arrivées par mer, on s'est vu forcé de leur abandonner la ville. »

Rapport télégraphique du 9 avril.

« Le commissaire du pouvoir exécutif de Castroreale au ministre de la guerre :

» Plusieurs personnes arrivées des environs et des exprès qui m'ont été expédiés, confirment le bruit que Catane est tombée au pouvoir de l'armée napolitaine vers la fin de la journée du 6.

» Le gouvernement, persuadé que rien ne doit rester caché au Peuple, ajoute à toutes les nouvelles données par lui, le rapport télégraphique qui lui a été adressé; cependant il n'est pas parfaitement convaincu qu'on doive ajouter une foi entière à ce rapport; il le donne seulement pour que le Peuple connaisse tout ce qui est venu à la connaissance du gouvernement. »

» Le commissaire général de Castroreale au ministre de la guerre et à toutes les autorités :

» Les bruits répandus ont été détruits par des nouvelles arrivées à grande peine des environs de Catane : hier, à deux heures et demie, on se battait encore.

» Hors de Catane une action générale est engagée, et nos troupes ont l'avantage.

» Palerme, 10 avril.

» Le ministre de l'intérieur et de la sûreté publique.

GAETANO CATALANO. »

(Dépêche télégraphique de Castroreale.)

—Le bateau à vapeur le *Sully*, arrivé de Palerme à Gênes le 15 avril, rapporte que les Napolitains, après avoir occupé Catane, furent forcés de battre en retraite devant les troupes siciliennes, renforcées par la légion française.

(*Gazetta di Genova.*)

—Le *Courrier de Livourne* du 14 avril confirme la nouvelle qu'une dépêche télégraphique reçue par le gouvernement de Palerme lui aurait annoncé que le général Mieroslawski est parvenu, après un combat opiniâtre, à reprendre une partie de la ville de Catane, et qu'on croyait qu'à cette heure toute la ville était en son pouvoir.

SUISSE.

BERNE, 19 *avril.* — L'assiette des droits de péages est une question de vie ou de mort pour le commerce et l'industrie suisses. Qu'on s'en tienne à l'esprit et à la lettre de la constitution fédérale, et elle sera bientôt résolue d'une manière raisonnable et satisfaisante. Repousser le principe de la fiscalité, simplifier la question de l'impôt, et équilibrer avec équité les intérêts des producteurs et des consommateurs, telles sont les bases sur lesquelles la loi doit s'asseoir. (*L'Helvétie.*)

— Nous lisons dans la *Revue de Genève :*

« Comme on pouvait le prévoir, la réaction, après avoir fait le tour de l'Europe, commence à s'occuper de la Suisse. C'est Neuchâtel qui paraît être destiné à recevoir le premier contre-coup de ce qui se passe en ce moment. Depuis l'affaire de Novarre, la sainte alliance ne pouvait tarder à susciter quelque embarras à la confédération.

Voici ce qui arrive. L'ambassadeur de Prusse, M. Sydow, refuse depuis quelque temps de viser les passeports neuchâtelois, à moins qu'ils n'aient été légalisés par la chancellerie fédérale; il ne reconnaît plus le gouvernement de Neuchâtel. Il va plus loin : il s'attaque à la confédération elle-même, car il a refusé de légaliser une procuration de ce canton qui était revêtue de la signature du chancelier fédéral et portait le sceau de la confédération. On ne sait pas encore quelle conduite le conseil fédéral tiendra à cet égard; mais, dans tous les pays civilisés, lorsqu'un ambassadeur refuse de reconnaître les actes légaux du gouvernement, on lui donne ses passeports.

FRIBOURG. — Les jésuites et leur adepte sont partis, mais ils ont laissé leur esprit parmi nous, ou plutôt ce sont eux qui donnent toujours le mot d'ordre à notre clergé. Oui, bon nombre d'ecclésiastiques du canton ont été imbus de leurs principes, ils en ont reçu des leçons de révolte et de domination. On met tout en œuvre pour susciter des embarras au pays et y fomenter des dissensions. Le temps de Pâques a été une époque d'épreuve et de tentation; les confessionnaux ont été livrés a une véritable inquisition; les absolutions ont été accordées ou refusées suivant les opinions des gens. Les restrictions mentales sont partout admises; les dévots ont pu recevoir le pardon de leurs fautes si, protestant contre l'ordre de choses actuel, ils ont promis de faire tous leurs efforts pour le renverser, si le serment prêté à la constitution n'a été de leur part qu'une contrainte, une nécessité passagère et dont on reviendra bientôt.

(*l'Helvétie.*)

NEUCHATEL. — Le projet de loi militaire que nous avons annoncé, va être incessamment soumis au grand conseil. En voici les principales dispositions :

Tout Suisse domicilié depuis un an dans le canton, de 19 jusqu'à 50 ans révolus, est tenu au service militaire. Sont exceptés les infirmes et les fonctionnaires publics; ceux-ci restent soumis à la taxe militaire. Sont exclus ceux qui ont subi une peine infamante ou qui sont privés de leurs droits civils, mais ils ne sont pas exempts de la taxe militaire.

POLOGNE.

CRACOVIE, 15 *avril.* — Les Hongrois font de temps en temps des incursions dans la Gallicie. Dans deux endroits, ils se sont dernièrement emparés de magasins de farine et d'un troupeau de bœufs que les Autrichiens gardaient pour leur armée. La plus importante prise a eu lieu près de la ville de Dukla, où les impériaux ont perdu un parc de réserve et plusieurs canons. Le général Legedycz, qui commande ici, s'apprête à partir pour la Hongrie avec le reste de la garnison. On dit qu'il ne laissera que 400 hommes pour garder le château qui domine la ville. L'enrôlement volontaire, qui devrait remplacer ici le recrutement, n'a pas réussi.

Les enrôleurs, n'ayant engagé que quelques vagabonds, ont eu recours à la force et ils ont exécuté une sorte de chasse contre les jeunes gens de la campagne, qu'ils ont menés à Chrzanow petit bourg à quelques lieues de Cracovie. La nouvelle de ce procédé barbare s'étant bientôt répandue, une foule s'y porta et délivra les recrues forcées. Tous les émigrés, même ceux qui avaient l'autorisation de demeurer à Cracovie, ont été transportés de cette ville à Josephtadt, forteresse en Bohême. Peu d'entre eux réussirent a se sauver, car les autorités prussiennes aidaient les Autrichiens à les arrêter aux chemins de fer et aux frontières. Les paysans de la Gallicie ne veulent plus se laisser entraîner contre les Hongrois; et pour les encourager, les employés autrichiens leur disent que la corvée sera rétablie à l'aide des Russes, si les Hongrois restent vainqueurs.

On écrit du royaume de Pologne que toutes les contrées où les Russes se trouvent en garnison, sont en quelque sorte dévastées. Les soldats ont tout mangé aux pauvres paysans, et pendant que les magasins regorgent de blé, ceux-ceux-ci meurent de faim.

POSEN, 17 *avril.*— Les députés polonais qui siégent dans les chambres législatives de Berlin, au nombre de trente, forment un parti séparé des autres fractions de ces chambres. Ils savent que leur véritable place politique sera à Varsovie, quand Varsovie sera libre et, s'ils se sont fait élire pour Berlin, ce n'est pas pour prendre part aux discussions d'une nation étrangère, mais pour protester par leur présence contre les iniquités dont la Pologne est victime. Dans les questions purement germaniques, ils s'abstiennent de voter, comme ils l'ont déjà fait à l'occasion de l'élection du roi de Prusse. Dans les questions qui touchent le grand-duché de Posen ou qui ont rapport aux intérêts de leurs compatriotes dans les provinces de la Prusse et de la Silésie, ils votent toujours contre le gouvernement, convaincus qu'ils sont que toutes les mesures de ce gouvernement ne tendent qu'à dénationaliser et à asservir les Polonais.

(*Correspondance particulière.*)

HONGRIE.

PESTH, 12 *avril.* Les Autrichiens sont sur le point d'évacuer Pesth en se bornant à la défense de Bude. Tous les hôpitaux ont été évacués et dirigés vers Vienne. La caisse militaire est chargée sur des chariots attelés de huit chevaux et prêts à partir au premier signal. La réserve métallique de la banque de Pesth, qui était la base de l'émission des billets hongrois, a été transportée a Vienne. La canonnade, que depuis quelques jours on entendait presque sans interruption aux environs de Pesth, s'est ralentie. Des incendies, dont on ignore la cause, se déclarent dans plusieurs faubourgs de cette ville, sans que l'on permette d'y porter des secours. Toutes les boutiques sont fermées, toute la nuit des lumières brûlent aux fenêtres par ordre de l'autorité militaire. Il paraît que les troupes impériales sont complétement battues.

— La prise de Preszow (Eperies) par le corps de Benecki est annoncée par plusieurs jouanaux. Les lettres du Vieux-Orsova, du 2 avril, assurent que le général Bem, avec dix mille hommes, se préparait à une expédition dans le Banat. (*Gazette de Cologne.*)

— Une lettre de Vienne, publiée par la *Gazette d'Augsbourg*, dit que Bem a trouvé à Hermanstadt 17 canons, des magasins de munition et deux moulins à poudre qu'il fait travailler jour et nuit. Tous les rapports sur le nombre des troupes russes dans les principautés danubiennes sont exagérés. A moins de renforts de la Bessarabie, les Russes y comptent à peine 25,000 hommes. De ce côté-là, Bem n'a rien a craindre, d'autant plus qu'il met tout en œuvre pour gagner les Valaques, ce qui paraît lui réussir. Les Autrichiens, au nombre de 1,500 hommes, possèdent encore dans la Transylvanie la petite forteresse de Karlsbourg, mais ils ne peuvent y tenir longtemps. Pour reconquérir la Transylvanie, il faudrait 50,000 hommes.

ETATS GERMANIQUES.

FRANCFORT, 20 *avril.* — C'est hier qu'expirait le délai de quinze jours demandé par le roi de Prusse pour faire connaître sa réponse définitive d'après l'assentiment qui aurait été donné ou refusé par les gouvernements allemands à sa nomination comme empereur de l'Allemagne. C'est aussi hier que le président du conseil, M. de Gagern, a donné communication à l'assemblée d'une note prussienne dans laquelle le roi de Prusse demande un nouveau délai dont il ne fixe pas le terme. Accueillie par de vives rumeurs du côté gauche et par le silence de la droite, elle a été renvoyée à une commission et elle sera discutée probablement le 23 avril. Voici son texte : « Dans la réponse adressée à le députation de l'Assemblée nationale, le 3 avril, S. M. le roi a subordonné son acceptation de la dignité de chef de l'Etat fédéral allemand à la condition préalable d'un libre consentement de la part des gouvernements allemands. On pouvait s'attendre à ce que le gouvernement autrichien n'entrerait pas dans un état fédératif ayant une constitution représentative, et c'est ce qu'il a en effet déclaré. Le gouvernement prussien ne pense pas que par ce fait l'état fédératif, constitué au sein de la confédération germanique, soit impossible à réaliser, d'autant plus que l'Assemblée nationale, dans ses résolutions, a prévu cette éventualité exceptionnelle. Parmi les autres Etats allemands, vingt-huit ont déclaré être d'accord avec l'Assemblée nationale quant à l'élection qu'elle a faite; ils sont partis de ce point de vue que tous les gouvernements allemands se joindraient à l'unité générale.

C'est particulièrement le gouvernement badois qui s'est réservé de prendre des mesures ultérieures pour le cas où ce ne serait pas seulement l'Autriche, mais encore d'autres Etats qui ne voulussent pas s'y joindre, et que par conséquent les résolutions de l'Assemblée nationale ne pussent pas être réalisées comme telles. Plusieurs gouvernements considérables de l'Allemagne n'ont pas encore manifesté leur consentement.

C'est ce qui fait que la condition préalable à laquelle est subordonnée la résolution à prendre par S. M. n'existe pas encore quant à présent. Cependant, prenant en considération l'importance que peut avoir le moment actuel sur les destinées futures de l'Allemagne, le gouvernement royal pense qu'il convient d'attendre encore pendant un bref délai, avant de baser ses résolutions ultérieures sur ce fait que le consentement de quelques Etats de l'Allemagne manque à la position que l'Assemblée a voulu confier à S. M. Francfort, 17 avril 1849. (*Camphausen.*) »

— Dans la même séance du 19, quinze députés autrichiens ont encore donné leur démission. Mais vingt-deux autres, M. Giskra en tête, ont déclaré qu'ils ne reconnaissaient pas à leur gouvernement le droit de leur reprendre leur mandat, et qu'en conséquence, s'ils jugeaient convenable de quitter l'Assemblée, ce ne serait pas parce qu'ils ont été rappelés par le cabinet de Vienne. La dernière note de ce cabinet, dont il a été donné communication à l'Assemblée, et par laquelle le gouvernement autrichien révoque son ministre et les députés qu'ont envoyés les populations allemandes de l'Autriche, a été accueillie par des rires ironiques. (*Gazette allemande.*)

AUTRICHE.

OLLMUTZ, actuellement la résidence impériale, a été tellement dégarnie de troupes, que le service de la place se fait par les prisonniers hongrois conjointement avec la garde nationale.

— Les généraux autrichiens Zichy, de Mertz, comte Ludolf, Auer, Werbna, viennent d'être mis à la retraite.

— Une correspondance de Bukarest assure qu'à part les dommages, suite inévitable d'une attaque de vive force, les troupes du général Bem n'ont commis, dans les deux villes de Hermanstadt et de Kronstadt, aucune des cruautés qu'on leur a prêtées, et ne s'y sont livrées à aucun acte répréhensible. Le corps autrichien, fort de 12,000 hommes, qui occupait Hermanstadt, s'est partagé en deux parties; quatre mille sont passés avec armes et bagages du côté des troupes de Bem, et huit mille se sont réfugiés sur le territoire valaque. (*Gazette nationale de Berlin.*)

Le général Wohlgemuth est destiné à diriger le siége de Komorn, mais on n'a pas l'espoir de prendre cette forteresse par la force, car d'abord le corps des sapeurs et des Pionniers est déja beaucoup diminué, et d'ailleurs il est démontré que creuser des fossés autour de cette forteresse, serait peine perdue, car l'eau les submerge à deux pieds de profondeur. Cinq batteries sont nouvellement parties de Vienne pour le théâtre de la guerre. Les nouvelles du midi de la Hongrie sont désespérantes pour l'Autriche. Les Austro-Serbes sont battus partout et l'agitation hongroise a entamé la fidélité des Croates. Dans une assemblée du comitat d'Agram plusieurs membres ont témoigné de l'intérêt à la cause hongroise et on y a même entendu les cris de *vive Kossuth!*

—On écrit de Vienne le 14 avril à la *Gazette d'Augsbourg* : Beaucoup de personnes quittent Vienne. Une quantité de logements sont déjà loués à Klosterneubourg et les derniers bateaux à vapeur ont transporté à Linz plus de 1,000 personnes.

PRUSSE.

BERLIN, 18 *avril.* — La chambre des députés de Berlin se montre parfois plus libérale que la constituante d'un pays qui est constitué en République. Il s'agissait hier du projet de loi sur les abus *du droit de réunion et d'association.* L'article 3 qui demandait la publicité des réunions, en laissant à la police le droit d'assigner au public le quart des places disponibles, *a été repoussé.* L'article 5 attribuant à la police une place dans les réunions et le droit de dresser un procès-verbal, *a été rejeté.* L'article 6 forçant le président d'une réunion à donner son nom et celui des orateurs qui devraient prendre la parole, et l'article 7 interdisant au président d'admettre des motions ayant pour but d'exciter a une action contre le gouvernement, *ont été également repoussés.*

Après la loi sur les clubs, c'est la motion du député Rodbertus, relative à la reconnaissance, *sans réserve*, de la Constitution allemande votée à Francfort, qui sera à l'ordre du jour de la chambre des députés de Berlin.

GRANDE-BRETAGNE.

LONDRES, 21 *avril.* — La petite hausse d'hier ne s'est pas maintenue. Les consolidés, ouverts à 91 7/8, ont varié ensuite de 91 5/8 à 92 1/8 pour fermer à ce dernier cours. Pas de changement dans les cours des fonds étrangers et dans celui des chemins de fer. Le change sur Paris est en faveur de la France.

— Rien d'intéressant dans la séance de la chambre des lords du 20. Celle de la chambre des communes a été remplie de discussions et de conversations très variées. Nous citons les points les plus intéressants : M. Bankes a demandé à lord Palmerston si le gouvernement anglais reconnaissait le gouvernement de la Sicile. Le ministre des affaires étrangeres a répondu qu'il avait reconnu ce gouvernement depuis le moment que le roi de Naples avait demandé l'intervention anglaise entre lui et les Siciliens, et que d'ailleurs, *de facto*, on ne pouvait nier l'existence d'un gouvernement en Sicile. A la demande d'un membre qui s'enquérait sur l'existence d'une négociation avec le gouvernement français pour la réduction des droits de poste, lord John Russell a répondu que la négociation était encore pendante. Après d'autres conversations et quelques votes sans importance, la chambre a passé à la discussion ajournée sur le bill portant augmentation de la taxe des pauvres en Irlande. Après une discussion prolongée dont les détails ne sont pas d'un intérêt général, l'amendement de M. Herbert, tendant à remplacer la mesure proposée pour l'introduction en Irlande de l'impôt sur les revenus, a été rejetée à la majorité de 194 voix contre 146 et la mesure du gouvernement a été finalement acceptée par 201 voix contre 106.

D'après ce dernier bilan de la banque d'Angleterre, le numéraire dans ses cours a diminué de 168,144 liv. st., et les billets au porteur en circulation effective ont augmenté d'une somme de 770,610 liv. st. (Pour plus de détails sur la banque, voir la dernière lettre de notre correspondant de Londres.)

DUBLIN, *vendredi soir.* — Toujours des nouvelles de misère. D'après le *Evening Mail* deux prêtres catholiques ont été obligés de se faire mettre sur la liste des nécessiteux, dans une des provinces de l'Ouest.

TURQUIE.

Un instant la pensée nous en était venue; le sultan avait froncé le sourcil et la rupture paraissait imminente; maintenant, nous pouvons l'affirmer sans crainte que l'événement démente nos prévisions, l'occupation de la Moldo-Valachie ne deviendra pas un *casus belli;* dût-elle être lésée dans ses plus légitimes intérêts, la Turquie ne fera pas la guerre.

Et qu'on ne s'imagine pas que les journaux de Constantinople renferment des détails d'où notre conviction serait isssue; ces feuilles ne contiennent absolument aucun fait qui vaille l'honneur d'une mention, et ce n'est que d'après nos conjectures que nous croyons pouvoir nous avancer ainsi; mais la connaissance personnelle que nous avons des principaux ministres ottomans et la stérélité de leurs agitations depuis un mois ne nous laissent plus aucune incertitude à ce sujet. La probité de ces hommes d'état ne saurait être adéquate à l'énergie qui leur fait défaut.

La Sublime Porte qui, au sujet de son ministre plénipotentiaire en Grèce, un certain M. Musurus, montra, il y a quelque temps, une susceptibilité si intraitable et si arrogante, nous donne en ce moment la contre partie de ces audaces sans péril déployées à propos d'un fait insignifiant contre une puissance qui n'était pas à redouter.

La Grèce, pour avoir raison à cette époque, aurait dû se nommer Russie. Ce fut en vérité une grande maladresse de la part des ministres ottomans de l'avoir pris alors sur un ton si haut, puisque en des circonstanres bien autrement graves ils devaient faire un pareil *fiasco*.

Nous le répétons, sans entrer dans de plus longs détails, la Turquie ne fera pas la guerre, à moins d'un revirement brusque dans la politique européenne, d'une défaite complète et définitive de l'Autriche par la Hongrie, entraînant l'abolition des traités de 1815; tant que le czar ne lui mettra pas tout à fait le pied sur la gorge, la Turquie ne tirera pas un coup de fusil.

On donnait dernièrement, comme probable, la chute du ministère actuel; cela viendrait à l'appui de ce que nous écrivons. Il paraît cependant que c'est une fausse alerte.

Un des malheurs de la Turquie, c'est de se voir isolée à deux pas de son épouvantail, et de ne posséder aucun motif raisonnable de confiance dans les paroles en l'air des diplomaties française et anglaise.

Un des torts de son gouvernement, c'est de ne pas avoir su à temps se créer à Paris ou dans toute autre capitale une pépinière d'officiers et de généraux dont elle aurait constellé ses troupes. Nous dirons plus tard pourquoi elle ne l'a pas fait, et pourquoi, contrairement à l'exemple de l'Egypte, elle s'est obstinée à ne fonder à Paris aucune école. Nous nous occuperons aussi prochainement de ses ambassades et de ses consulats.

BELGIQUE.

BRUXELLES, 21 *avril.* — La Chambre des représentants s'est montrée docile aux vœux du sénat. La Chambre avait voté la réforme postale à 10 centimes; le sénat la rejette et la remplace par une modification que la Chambre finit par adopter. L'argument est concluant en faveur de l'institution d'une double Chambre. La discussion de la loi sur les sucres a été de nouveau ajournée à propos d'un amendement présenté par M. Frère. (*La Nation.*)

— La première fois que l'honorable M. Sinave a parlé, à la Chambre, de sa proposition en faveur des Flandres, la Chambre et le ministère lui ont ri au nez.

Hier, il a lu cette proposition, et pas un membre ne s'est levé pour la prise en considération.

Cependant M. Sinave venait de tracer des Flandres un tableau assez sombre, et dont personne ne pouvait contester la réalité. Il n'y avait là de discutable que le moyen de salut proposé, et c'était bien le moins qu'on abordât cette discussion en présence de la grande détresse flamande.

Les Flanands n'auront pas même cette satisfaction. On a accusé M. Sinave d'être partisan du droit au travail, M. de Mérode lui a reproché d'avoir comparé les Flandres à l'Irlande, et tout a été dit : la chambre a parlé d'autre chose.

(*Idem.*)

—Parmi les pensions accordées par les arrêts royaux des 18 et 25 mars figure celle du lieutenant-général J. S. Skrynecki, ancien généralissime de l'armée polonaise en 1831, (né en Pologne le 8 février 1787) pour la somme de 7,560 fr.

LE RÉDACTEUR-GÉRANT,
EUGENE CARPENTIER.

SPECTACLES DU 23 AVRIL 1849.

THÉATRE DE LA NATION. — Le Prophète.
THÉATRE-FRANÇAIS.—La Paix à tout prix, le Distrait, le Legs.
OPÉRA-COMIQUE. —
SECOND THÉATRE-FRANÇAIS.—Sans le vouloir.
THÉATRE-HISTORIQUE.—La Jeunesse des Mousquetaires.
GYMNASE.—Le Bouquet de violettes, Gardée à vue.
VARIÉTÉS. — La Paix du Ménage, les Beautés de la Cour, Chanssonnette, Larifla.
VAUDEVILLE.—Breda-Street, Club chez Mme Octave, J'attends un omnibus, Roger.
THÉATRE MONTANSIER. Trompe la balle, les Femmes saucialistes, E. H., le Choriste.
PORTE SAINT-MARTIN.—
AMBIGU. — Louis XVI et Marie-Antoinette.
GAITÉ.—Gracioso, Comte de Saint-Hélène.
THÉATRE-NATIONAL.—Murat.
FOLIES-DRAMATIQUES.—Le Père Lentimèche, Cendrillon, Gibier du roi, Mathieu.
DÉLASSEMENTS-COMIQUES.—C'est ici qu'on ressuscite, la Nuit du 13 mars, Ce qui manque aux Grisettes.
THÉATRE-COMTE. — Les Deux Mosquetaires, Barbe impossible, Intermèdes, Fête de Cassandre.
CIRQUE-NATIONAL—Champs-Elysées.—Ouverture, Soirée équestre.

Imprimerie de NAPOLÉON CHAIX et Ce.